

ABONNEMENTS	Quotidien	Mois
Ville	\$4.00	\$12.00
Campagne	\$5.00	\$15.00
États-Unis	\$6.00	\$18.00
Union Postale	\$7.00	\$21.00
(Payable d'avance)		

Le Canada

Rédaction et Administration
73 rue Saint-Jacques, - Montréal.
Service de jour. MAIN 3058
Service de nuit. MAIN (Seulement) 3058-3059

Conseil Législatif
1er mai 1916-17
ASS. LÉGISLATIVE
QUEBEC

VOL. XIII — No 272. VENTS DE L'EST. — LÉGERE NEIGE OU GRESIL. MONTREAL, MERCREDI 23 FEVRIER 1916. Température: Minimum, 2 au-dessous de 0; Maximum, 26. PRIX: DEUX SOUS

On démontre l'injustice des nouveaux impôts

Le major-général Currie, député conservateur, qui s'est illustré à la guerre et M. Nesbitt analysent la nouvelle politique budgétaire de Sir Thos. White pour en faire voir toutes les injustices et la répartition injuste. Ainsi des compagnies contrôlées par des Allemands ne paieront pas d'impôts.

LE MAJOR CURRIE PORTE UNE GRAVE ACCUSATION CONTRE SIR SAM HUGHES, QUI L'A EMPECHÉ D'ÊTRE DÉCORÉ POUR ACTIONS D'ÉCLAT À LA GUERRE.

(Tribune de la presse)

Ottawa, 22. — La discussion sur le discours du budget s'est continuée toute la journée. La discussion a été intéressante à plusieurs points de vue. Elle a été ouverte par le Major Général Currie qui ne s'est pas gêné de critiquer assez vertement les propositions tarifaires du ministre des Finances. M. Currie est un bon conservateur et la critique qu'il a faite de la politique de M. White a un peu jeté le désarroi dans les rangs ministériels. Le plus sérieux pour le gouvernement, c'est que M. Currie a déclaré exprimer l'opinion de plusieurs députés ministériels. Et cette déclaration a été saluée d'applaudissements des deux côtés de la Chambre. M. Currie a critiqué les taxes nouvelles et surtout celles affectant toute l'industrie canadienne de même que l'effet rétroactif de ces taxes.

Puis la discussion a été continuée par M. Nesbitt de North Oxford. M. Nesbitt a fait une troupée énorme et assez grande dans l'édifice budgétaire de M. White. Item par item, M. Nesbitt a critiqué la politique fiscale du gouvernement et montré clairement la fausseté des principes sur lesquels s'était basé le ministre des Finances et dans plusieurs cas démontré aussi que le but du gouvernement n'avait été qu'un but politique, la protection de partisans et l'espérance de recueillir de nouveaux adeptes.

M. Duncan Ross et M. Lanctôt ont aussi parlé pour l'opposition.

M. Ross a fait, lui aussi, un discours remarquable, au cours duquel il a représenté au gouvernement qu'il a été de son devoir d'agir plus activement au commencement de la guerre afin d'aider l'industrie canadienne, taxée aujourd'hui si lourdement par le ministre des Finances. M. Lanctôt a renouvelé la profession de foi qu'il faisait l'an dernier que le Canada ne devrait pas s'engager dans une politique qu'il suit à l'heure actuelle, que cette politique est ruineuse pour le pays et dangereuse pour notre avenir national.

Puis M. Lanctôt a parlé du foin et a démontré que le département de l'Agriculture était de connivence avec certains fournisseurs de foin dans le but de priver les cultivateurs de prix raisonnables pour leurs produits.

Le gouvernement a été assez misérablement défendu. M. Armstrong, de Lambton a parlé comme une heure durant et M. Bellemare a fait un discours d'une dizaine de minutes au cours duquel il a fait au gouvernement l'humble suggestion qu'il vaudrait peut-être mieux de ne pas nous engager trop avant dans notre participation à la guerre actuelle et qu'il vaudrait mieux veiller au salut de nos intérêts immédiats en protégeant le Canada contre les invasions possibles de l'ennemi.

× × ×

Ottawa, 22. — A peu près toute la députation était présente dès les premières minutes de la séance, car tout le monde savait que le Major Général Currie, député de Simcoe Nord, allait parler.

M. Currie est un bon orateur et la rumeur avait couru les corridors avant la séance, que M. Currie se prononcerait d'une façon assez indépendante sur la question budgétaire. C'est ce qui s'est produit.

M. Currie reçoit une ovation des deux côtés de la Chambre quand il se lève pour parler. Dès ses premières paroles, M. Currie exprime la satisfaction qu'il a de se retrouver sur le parquet de la chambre au milieu d'amis et d'adversaires qu'il respecte également. Puis il félicite la chambre de la belle unité qu'elle a montrée depuis le commencement de la guerre et adresse des félicitations toutes spéciales à Sir W. Laurier, qui appuie le gouvernement dans toute sa politique de guerre. M. Currie fait remarquer que cette attitude cadre assez étrangement avec celle des partis anglais, qui n'en ont pas moins continué leurs querelles malgré la guerre.

Puis M. Currie entre dans son sujet et adresse en passant les félicitations d'usage à Sir Thomas White pour la façon dont il a présenté son budget à la chambre. Seulement, M. Currie ne s'attarde pas à ces considérations et il commence sa critique en rappelant au gouvernement l'importance des industries canadiennes et la nécessité de les protéger, surtout dans la crise actuelle.

Nous avons découvert deux choses dit M. Currie, au Canada, depuis le commencement de la guerre, c'est que nos soldats sur le champ de bataille ne sont dépassés par aucun autre de n'importe quelle nation; et en deuxième lieu, nous avons découvert l'initiative de nos industries et l'économie de notre peuple. Le prêt domestique a été une preuve évidente de cette économie de notre peuple; et M. Currie croit que, si le gouvernement a de besoin, il pourra lever de cette façon au moins \$500,000,000.

Puis M. Currie attaque le principe de la taxation et n'aime guère les taxes sur les industries canadiennes sans exception. C'est la première fois qu'un gouvernement fédéral a recours à la taxation directe, fait remarquer M. Currie, et cette attitude est une grave déviation du principe de la taxation au Canada. M. Currie n'aime pas non plus l'effet rétroactif de la proposition de M. White sur les taxes en général, taxes affectant les compagnies industrielles. Il dit que, pour sa part, il croit que le ministre n'a pas réfléchi assez longtemps avant de faire cette proposition et que nombre de députés du côté ministériel croient, comme lui, que cette proposition est fautive au point de vue économique et qu'elle ne peut que créer des désagréments et des mécontentements. J'ai, depuis mon retour de la guerre, dit M. Currie, revu un peu mes auteurs en économie politique et je ne puis trouver nulle part un précédent appuyant la proposition du ministre des Finances.

M. Currie n'est pas plus satisfait de la taxe, qui n'affecte pas les compagnies industrielles aux mains des étrangers; seules les industries canadiennes sont frappées par le gouvernement, tandis que les industries contrôlées par des étrangers, et même des Allemands, ne subissent pas la taxe du ministre des Finances.

M. Currie déclare, en passant, que toute l'industrie du nickel est aux mains des Allemands, qui contrôlent cette industrie au moyen d'agents qu'ils ont aux États-Unis et qui les représentent au Canada.

Puis, M. Currie passe à la question de la réorganisation économique du pays. Il avertit le gouvernement de commencer à travailler à la réorganisation économique et commerciale du pays dès maintenant. Immédiatement après la guerre, déclare M. Currie, l'Allemagne recommencera sa guerre commerciale interrompue seulement par la guerre. Il y a quelques mois se tenait à

(A suivre à la page 3)

Le Blocus de l'Allemagne

Création d'un ministère du Blocus — Lord Robert Cecil en est le titulaire.

LE DÉBAT À LA CHAMBRE DES LORDS

"ON NE GAGNE PAS DES VICTOIRES AVEC DES ARRÊTES EN CONSEIL ET DES PROCLAMATIONS", DIT LORD BERESFORD.

Londres, 22, 10.30 p.m. — Le gouvernement, par l'entremise du marquis de Lansdowne, annonça ce soir, à la Chambre des Lords, la décision par lui prise de confier toutes les affaires concernant le blocus de l'Allemagne à un seul homme qui prendra rang parmi les ministres du cabinet. Il est entendu que lord Robert Cecil, secrétaire des Affaires étrangères, depuis la formation du Cabinet de coalition, sera le titulaire de ce nouveau poste. Il entrera dans le Cabinet comme ministre du Blocus.

Le nouveau ministre sera chargé de l'exécution de l'arrêté en conseil réglant le blocus et prendra la responsabilité de la politique générale et des règlements du gouvernement relativement au passage des matières commerciales par les pays neutres.

Lord Robert Cecil est un avocat de grande expérience. Au Foreign Office, il fut lié intimement aux opérations du blocus, particulièrement dans celles relatives aux droits des belligérants et des neutres. Son entrée dans le Cabinet, donnera aux Unionistes un autre représentant dans le ministère de coalition.

Il y eut ce soir, à la Chambre des Lords, un long débat sur la question du blocus. Le baron Sydenham et le baron Beresford plaidèrent en faveur d'un blocus plus effectif; le marquis de Lansdowne et le baron Buckmaster défendirent le gouvernement.

C'était le premier discours de lord Beresford à la Chambre des Lords, et son plaidoyer fut spirituel et parsemé d'épigrammes, ce qui fit un contraste remarquable avec les débats ordinaires, sobres et ultra-solennels de la Chambre Haute.

"Il est permis de douter", dit-il, "si le gouvernement accomplit sa tâche de la bonne manière. On ne gagna jamais de victoires avec des arrêtés en conseil ou des proclamations, mais en frappant dur. Si nous voulons mettre l'Allemagne à terre, nous devons exercer le pouvoir de la bloquer de toutes parts, que nous confèrent les principes du droit international. Pour cela, il faut un plan qu'on devra transmettre à la Marine, qui le mettra à exécution."

"Ces arrêtés en conseil sont peut-être affaire d'homme d'Etat, mais ils ne constituent pas la guerre, et ce n'est pas eux, semble-t-il, qui gagneront la victoire. J'abolirais toute distinction entre la contrebande absolue et la contrebande conditionnelle. J'étendrais la doctrine des voyages sans arrêts à toutes les formes de contrebande. La conduite de la guerre devrait être confiée à 5 ministres du Cabinet, exempts de sous-ministres, de départements. Nous éprouverons d'autant plus de succès que nous laisserons plus longtemps le contrôle des opérations de la guerre à des civils."

LE MARQUIS DE LANSDOWNE

Le marquis de Lansdowne répondit point par point au discours de lord Beresford.

"La conduite de la guerre", dit-il, "est déjà entre les mains d'un petit comité; et ce comité, en tant que la conduite de la guerre est concernée, n'a jamais été entravé par l'intervention des membres civils du Cabinet."

"Il n'est nullement vrai que la quantité de marchandises passant en pays neutres se soit accrue au cours de la dernière année. Je soutiens que le coulage des marchandises en pays ennemi par l'intermédiaire des pays neutres a une tendance marquée à diminuer, grâce aux moyens pris par le gouvernement. Des fonctionnaires expérimentés disent que les pays neutres n'importent pratiquement plus de marchandises de quelque importance militaire dépassant le chiffre légitimement requis à la consommation intérieure de ces pays neutres."

"Notre blocus a donné des résultats très satisfaisants, et je crois

(A suivre à la page 3)

Sir Lomer Gouin et les Franco-Ontariens

A propos d'un amendement de M. Lavergne à l'effet d'autoriser Montréal à venir en aide à nos compatriotes de l'Ontario, le premier ministre assure la Chambre qu'il est encore prêt à leur donner son appui.

LA LEGISLATURE ETUDIE ENCORE LE CODE MUNICIPAL ET LE BILL DE MONTREAL.

(De notre correspondant)

Québec, 22. — L'honorable M. Pérodeau, leader du conseil législatif, a présenté un nouveau bill devant cette chambre. C'est une loi pour modifier le code civil relativement à l'enregistrement de certaines servitudes. Ce bill a subi sa première lecture.

Un autre bill de l'hon. M. Pérodeau a subi sa seconde lecture. C'est le bill modifiant l'article 1342 du code civil. Cet article traite de l'inventaire que l'épouse survivante doit faire des biens de la communauté, inventaire qui doit être fait d'une certaine façon "pour empêcher la continuation de communauté".

L'hon. M. Pérodeau propose de retrancher ces derniers mots, on sait que la continuation de communauté a été abolie en 1897.

Le conseil a agréé aux amendements faits par l'assemblée législative au bill amendement la charte de la Société des Artisans Canadiens-français. Ces amendements ont été faits au bill à la demande de la direction de cette association.

× × ×

La chambre a continué, cet après-midi, l'étude du code municipal. L'hon. M. Taschereau a proposé un amendement à l'article qui traite des biens non imposables et qui cite comme tels, à part les propriétés des gouvernements, fédéral et provincial, les propriétés des fabriques, des institutions ou corporations religieuses, charitables ou d'éducation, les cimetières, les évêchés, les presbytères, et leurs dépendances, toutes les propriétés des compagnies de chemins de fer recevant ou pouvant recevoir une subvention du gouvernement, toutes les maisons d'éducation qui ne reçoivent aucune subvention de la municipalité où elles sont situées ainsi que leurs dépendances et les terrains sur lesquels elles sont érigées, toutes les propriétés des sociétés d'agriculture, ou spécialement employées par ces sociétés pour fins d'exposition.

L'amendement comporte que ces biens sont imposables, cependant pour l'éclairage public, pour l'achat et l'entretien des appareils destinés à combattre les incendies et pour la consommation de l'eau, aussi pour l'ouverture et l'entretien des chemins quand les municipalités ont pris ces travaux à leur charge.

A M. Tellier, qui croyait voir dans cet amendement une taxe imposée pour les communautés religieuses, l'hon. M. Taschereau répond que ce n'est pas là du tout l'intention du gouvernement et la mesure telle que soumise à la chambre ne peut aucunement justifier ces craintes. Il s'agit tout simplement, dans le cas où la municipalité prend les chemins à sa charge que les communautés religieuses versent dans le trésor public le même montant qu'elles dépensent auparavant pour ces fins. De tout temps ces institutions étaient obligées de voir à l'entretien des chemins et cours d'eau qui bordaient leurs propriétés, et elles se trouvent débarrassées de ce fardeau par le fait que la municipalité en assume la responsabilité et il n'est que juste qu'elles contribuent au coût de l'entretien dans les proportions où elles dépensent à leur propre compte. Quant à l'éclairage et à la protection contre les incendies, les communautés religieuses sont particulièrement intéressées, plus que les contribuables, on l'admettra; n'est-il pas juste qu'elles aident ces derniers à défrayer les dépenses de ces services. Le principe de l'amendement à cette fin a été approuvé par le clergé représenté en l'occurrence par S. G. Mgr Roy, par S. G. Mgr Bruchési et par Monseigneur de Valleyfield, qui ont déclaré accepter les changements proposés, et cela au nom des autres évêques de la province.

Il semble que cette approbation devrait mettre fin à toute discussion.

A la fin de la séance de l'après-midi, M. Cousineau attire l'attention du premier ministre sur un entrefilet paru dans la "Gazette" et le "Devoir" où il était dit que M. Létourneau, député de Hochelaga, avait annoncé que le gouvernement ferait les élections bientôt, considérant le temps très favorable. Sir Lomer déclare ne rien connaître qui puisse justifier ces entrefilets, ajoutant qu'il n'est pas question d'élections et qu'il n'en a pas été question en ces derniers temps non plus.

M. Létourneau déclare aussi n'avoir rien dit qui justifiait les déclarations qu'on lui attribue dans ces deux journaux.

× × ×

Dans la soirée, on a continué à étudier le bill de Montréal. M. Létourneau, de Hochelaga, a d'abord demandé d'amender la clause relative à la fermeture des boutiques de barbiers, l'amendement comporte que ces boutiques fermeront les lundis et mercredis soirs à 7 heures; elles resteront ouvertes les autres soirs de la semaine.

Quand on passe à la clause des emprunts, M. Cousineau amuse la chambre en posant la question: "Pourquoi cet emprunt?" On lui explique brièvement, mais il revient sur le sujet, posant nombre de questions au promoteur du bill, M. Turcot.

La clause est définitivement adoptée telle qu'acceptée au comité des bills privés.

MM. Turcot et Lévesque plaident en faveur de la clause qui traite de l'emprunt de six cent mille piastres pour construire un marché public dans la partie nord de la cité de Montréal et pour reconstruire le marché Saint-Antoine.

M. Perron s'oppose à la clause. Il croit que l'on ne doit pas dépasser le pouvoir d'emprunt de cette somme de six cent mille piastres, étant donné que la situation financière est déjà assez sombre. M. Tellier trouve la clause trop impérative, il voudrait laisser Montréal libre de dépenser ce qu'elle jugera nécessaire pour le marché Saint-Antoine, sans limiter le montant à six cent mille piastres.

M. Seguin partage l'opinion des opposants à la clause. Il croit qu'on veut favoriser des agents d'immeubles par l'achat de ce marché du nord. "L'emplacement choisi, dit-il, est éloigné de toute voie d'accès facile et des communications."

M. Sauvé, lui, est en faveur du marché nouveau dans le nord de la cité. Il espère qu'on s'entendra au sujet de l'emplacement.

M. Perron interrompt M. Sauvé pour lui faire observer que Montréal peut construire un marché tout en restant dans la limite de ses moyens; il croit que l'on peut faire meilleur usage des pouvoirs d'emprunt qu'on ne l'a fait dans le passé. La clause est finalement rejetée après un vote en comité.

M. Lavergne propose un amendement à la clause des \$300,000 à être employées pour fins de charité et patriotiques. Il demande d'ajouter que ce montant soit aussi affecté à des fins éducatives, expliquant qu'il veut ainsi permettre à Montréal de contribuer au fonds de l'Association d'Éducation d'Ontario. M. Lavergne en profite pour répéter ce qu'a publié le "Réveil" au sujet du fonds patriotique à Montréal. Bref, M. Laver-

(A suivre à la page 3)

Deux trains se tamponnent

Une collision survenue entre un express et un local cause la mort de 8 personnes, 50 blessés

CONDUITE HEROIQUE D'UN SIGNALEUR.

Melford, Conn., 22. — 8 personnes ont perdu la vie et 50 furent plus ou moins gravement blessées dans une collision survenue entre deux trains-passagers du chemin de fer New York, New Haven & Hartford, près d'ici, aujourd'hui. Quatre des victimes étaient des employés du chemin de fer, deux étaient des passagers — un homme et une femme tués instantanément dans la collision, — et les autres, passagers aussi, moururent dans les hôpitaux de Bridgeport et de New-Haven où on les avait transportés.

Les trains qui vinrent en collision sont le No. 79, l'express de Greenfield, et le No. 5, un train local faisant le service de New-Haven à New-York.

L'express, ayant eu un tuyau à air comprimé de brisé dut arrêter dans une courbe près de la gare de Woodmont, et le local, qui suivait de près prit la courbe et s'élança dans l'arrière de l'express à une vitesse de 40 milles à l'heure.

On dit que le mécanicien du No. 5, W. R. Curtis passa outre au signal placé à 2,000 pieds en arrière de l'express, et que, lorsqu'il vit le signal placé à 300 pieds en arrière de l'express, il ne put arrêter son train.

Un instant après le train No. 5 tournait la courbe et tamponnait l'express.

Georges L. Tourtellette, signaleur à bord de l'express fit preuve d'un grand héroïsme avant d'être tué.

D'après le récit qu'on en fait, Tourtellette se rendit à l'arrière du train avec son pavillon rouge et vit le local qui approchait. Il se tint sur la voie et agita son pavillon en tous sens jusqu'à ce qu'il fut trop tard pour qu'il puisse sauver; il fut broyé à mort avant que les deux trains ne viennent en collision.

Les deux trains étaient en retard à leur arrivée ici. Le No. 5, le local, partit de New-Haven à 11 heures, et avait une avance de 9 minutes sur l'express. Ce dernier passa sur la voie intérieure, devant le local et avait sur celui-ci, à Woodmont, une avance de 3 minutes; il venait de reprendre la voie extérieure pour laisser passer un train de fret allant vers l'ouest.

Une grosse locomotive, 4 voitures en acier et 3 Pullmans, constituaient le train-express; une locomotive plus légère et 5 voitures en bois formaient le local.

Charles C. Elwell, membre de la commission des Utilités publiques, bientôt arrivé sur les lieux, déclara:

"Vu la mort du mécanicien, du chauffeur et du signaleur, trois témoins importants, il sera difficile d'établir les responsabilités, mais une enquête complète finira probablement par les établir."

Le trafic fut complètement suspendu durant plusieurs heures.

LES MORTS:

W. R. Curtis, mécanicien; Geo. L. Tourtellette, signaleur, Merrich, Mass.;

Patrick Collins, New-York, décédé à l'hôpital de New-Haven;

Miss Susan B. Hyland, New-Haven;

Charles E. Allen, Groton, Conn., décédé à l'hôpital de New-Haven;

Edward McGinnis, chauffeur;

Un passager qu'on croit être un nommé Der Hovansian;

Un employé non encore identifié.

L'OUVERTURE DE LA DOUMA RUSSSE

Pétrograd, via Londres, 22. — L'ouverture de la nouvelle session de la Douma russe se fit aujourd'hui. L'Empereur Nicolas rendit visite à la Chambre et adressa la parole aux députés; le président de la Douma répondit.

NOS PERTES

Ottawa, 22. 10ème BATAILLON.

Tués au feu: Caporal Gordon B. West, 60 rue St-Thomas, Longueuil, Qué.

22ème BATAILLON

Blessé: Jos. P. Gallant, Matapédia, comté Bonaventure, Qué.

ROYAL CAN. HORSE ARTILLERY.

Gravement malade: J. Hardy, 549 St-Patrick, Pte St-Charles, Montréal, Qué.



Derniers Jours de VENTE SPECIALE DE FOURRURE

La rareté de la matière première va déterminer une hausse considérable du prix des vêtements en fourrure la saison prochaine.

Et si vous ne voulez pas payer des prix élevés pour vos fourrures vous devriez vous faire un devoir de visiter dès aujourd'hui ce magasin.

Vous y verrez le plus grand assortiment de pardessus en chat sauvage, fourrures pour enfants, garnitures de paletot, et casques en chat sauvage. Pardessus doublés de fourrure, première qualité de castor, aussi non doublés avec collet en fourrure, pour hommes. Nous garantissons satisfaction absolue dans tout achat.

GROS ET DETAIL
Chas. Desjardins & Cie., Limitée
130 RUE ST-DENIS.
Entre les rues Ste-Catherine et Dorchester.
MONTREAL.

Une victoire des Italiens

Ils s'emparent de la zone de Collo et de deux villes, et ne sont plus qu'à 15 milles de Trente.

Rome, via Paris, 22. — Les troupes italiennes ont conquis la zone montagneuse de Callo, on Collo, entre les torrents Laganza et Cegno, dans la région de la vallée de Sagana. Elles ont aussi occupé les villes de Ronchi et de Roncagno. Cette section est située à environ 15 milles de Trente.

Rome, via Londres, 22. Bulletin officiel de ce soir: "Dans la vallée de Sagana, par une offensive méthodique, nos troupes ont conquis la zone montagneuse de Collo entre les torrents de Laganza et Cegno. L'attaque commença à l'aurore, le 9 février. Au milieu d'un brouillard épais et d'une couche de neige épaisse, des détachements de nos Chasseurs Alpins et d'élèves volontaires, atteignant les sommets du Collo et des hauteurs contigües d'où ils dilogèrent les troupes ennemies."

"De leurs positions à Fravert, Monte Cola et Conette, l'ennemi ouvrit un feu violent, mais nous répondîmes avec succès. Des contre-attaques répétées, appuyées par l'artillerie furent repoussées par nous."

"Dans la nuit du 18 au 19 février par une nouvelle ruse, nos troupes étendirent leur occupation vers l'ouest jusqu'à Monte Cola. Les nouvelles positions ont depuis été bien fortifiées, et elles protègent le bassin de la campagne de Bonzo. Nous avons occupé Ronchi et Roncagno."

CONSUL EN RUSSIE

David R. Francis remplacera Geo. T. Mayre, démissionnaire, comme consul américain en Russie.

Washington, 22. — David R. Francis, secrétaire de l'intérieur dans le Cabinet de Cleveland et ancien gouverneur du Missouri, fit part aujourd'hui au Président de son intention d'accepter le poste d'ambassadeur en Russie en remplacement de Geo. T. Mayre, qui a démissionné. Sa nomination sera envoyée au Sénat des États-Unis et le gouvernement russe aura si-gnifié son acceptation.

CHRONIQUE DES SPORTS

POTINS DU MONDE SPORTIF

LA ligue de hockey de la Cité de Montréal a décidé d'ignorer les mesures disciplinaires que la C. A. H. A. pourrait prendre à l'endroit des clubs qui iraient rencontrer les Cleveland. D'après les magnats de "la Cité", les joueurs de M. Shannon ne sont pas des professionnels. Par contre la ligue a enjoint à ses équipes de ne pas faire d'excursions à Pittsburgh, car il paraît que les clubs de la Ville Enfumée ne sont pas des purs dans toute l'acception du terme.

LES raquetteurs de l'Union Québec-Lévis ont eu une belle démonstration, dimanche dernier, dans la Vieille Capitale. Quoi qu'on en dise, c'est regrettable que le groupe important du district de Québec ne fasse plus partie de l'Union Canadienne, à l'organisation de laquelle il avait beaucoup contribué. Un peu de diplomatie et des explications franchement acceptées de part et d'autre mettraient fin à cet imbroglio qui nuit évidemment à la cause du beau sport amateur de la raquette.

LES punitions infligées à nos athlètes au cours des joutes occupent une place très importante dans la chronique des joutes. Ceux qui ont suivi les choses du sport professionnel de près sont unanimes à reconnaître que cet étalage a beaucoup contribué à causer chez le public "bien", une impression défavorable à l'endroit de l'athlétisme. Des pères de famille ont empêché par le passé leurs fils de faire du sport actif uniquement parce qu'ils ont cru voir dans cet affichage grossi la preuve que les sports brutalisent au lieu de moraliser. La crosse a souffert de la trop grande publicité donnée à des fautes légères commises par des joueurs, oubliés des règlements que des ennemis de la cause sportive ont commentés au même titre que des meurtres, etc. qui mériteraient d'être jugés en Cour du Banc du Roi.

LES universités américaines ont donné la préférence au jeu de crosse parmi les amusements printaniers offerts à leurs élèves. M. Walter Camp, le chroniqueur sportif bien connu de Yale a beaucoup contribué à donner de la popularité au jeu national canadien en écrivant qu'il est le plus complet des sports de champ. Nos magnats de la N. L. U. devraient redoubler d'efforts pour ne pas se laisser damer le pion par les Américains. Pour continuer à tenir les devants, ils devraient commencer dès à présent à réorganiser la crosse pour la saison de 1916. Il n'y a sûrement pas de mal à faire de la crosse pendant la guerre, vu que nos soldats profitent de quelques moments libres que les Allemands leur accordent entre deux bombardements pour s'adonner au jeu de baseball, etc. Faisons de la crosse et surtout mettons-y une administration sérieuse qui fera aimer notre jeu national de tous les gens sérieux. Éliminons les petites coteries et adoptons des règlements dignes des sportsmen qui manieront une crosse.

LES promoteurs de la bataille Willard-Moran ont profité de l'épidémie de grippe pour battre la grosse caisse. Les Américains considèrent Willard comme très supérieur à Moran, et cette opinion pourrait bien en éloigner plusieurs de Madison Square Garden le 25 mars. Pour atténuer l'effet de cette opinion, Willard a dû souffrir de grippe et, comme un athlète malade ou convalescent n'est jamais au mieux de sa forme, les publicistes profiteront de la maladie de Willard pour laisser croire que Moran aura 50 p.c. plus de chances de le vaincre ce jour-là. Si Willard n'est pas aussi souffrant qu'on le dit, cette grippe est très bien venue à son heure.

LA "COURSE" DANS LA N.H.A.

La course au championnat de la National Hockey Association devient de plus en plus émotionnante. Les résultats de samedi laissent la finale de plus en plus en doute. Les Wanderers reviennent à la vie et menacent de prendre la forteresse d'assaut; leur victoire sur Canadien a délogé les Habitants du poste d'observation qu'ils occupaient depuis mercredi soir. Leur triomphe a été de courte durée mais le dernier mot n'est pas dit et le Tricolore de Newsy Lalonde espère revenir à la surface d'ici une semaine. Les gars de la partie-est de la Métropole n'ont jamais eu la guénille et comme ils ont de brillantes chances d'arriver bons premiers ils ne se remettaient sérieusement à l'œuvre afin de surprendre les critiques lorsque la saison tirera sur la fin.

Les athlètes du club Ottawa ont donné un bon coup de collier contre Toronto; cette victoire leur vaut de partager la troisième place avec Québec. Les protégés de Bate sont convaincus qu'ils pourront rejoindre les meneurs d'ici huit jours et dicter leurs conditions aux autres clubs. Les Sénateurs ont laissé s'échapper des occasions exceptionnelles d'améliorer leur position et il est maintenant un peu tard pour tenter le presque impossible. Un point seulement sépare les quatre premiers clubs et si Ottawa peut gagner deux parties cette semaine, le noir-blanc-rouge ne sera pas loin de la faîte des honneurs; poste qu'il n'a pas encore occupé depuis le commencement de la saison.

Wanderers battent la marche avec 20 points, suivis du Canadien avec 19. Viennent ensuite Ottawa et Québec avec 18 points. Toronto court.

LES RECRUES DES OTTAWA

Ottawa, 22. — Les Sénateurs ont l'intention de mettre à l'essai de nouveaux amateurs.

L'instructeur Smith a l'intention de visiter les centres de la vallée de l'Ottawa à la recherche de matériel. Smith n'aurait qu'à jeter un coup d'oeil à Ottawa et à Hull et il trouverait des particularités de calibre supérieur. Parmi ceux qui ne seraient pas inférieurs au jeu de la N. H. A., mentionnons Girouard et Burnett, du Hull Athlétique; Dunlop, de New-Edinburgh; Nagle et Gagné, d'Aberdeen.

Gagné et St-Amand, du Royal Canadien.

LE MONTAGNARD

Tous les membres du club de raquette Le Montagnard et leurs amis sont priés de ne pas oublier la grande sortie en raquette de ce soir, chez Dupré, Départ du No 149 Berri, à 8 heures très précises.

LE COMITE.

AHEARN ET ANDERSON

New-York, 22. — Geo. Chip, l'ancien champion poids-moyen, a perdu aujourd'hui sur un "foul" dans la cinquième ronde de sa bataille avec Young Ahearn. Dans une autre bataille entre poids-lourds, Andrew Anderson, de Chicago, a défait Jim Stewart, de Brooklyn, à la sixième ronde.

UN TROPHÉE DE CURLING

Ottawa, 22. — Le club de curling Pembroke a gagné le trophée du gouverneur-général aujourd'hui en triomphant des Thistles, de Montréal, par 25 points.

LAVAL ET MONTREAL SE DISPUTERONT JEUDI LE TITRE DE CHAMPION

CES DEUX CLUBS SE RENCONTRERONT JEUDI SOIR A L'ARENA DANS LA JOUTE FINALE POUR LES HONNEURS DE LA LIGUE DE LA CITE.

Le championnat de la Ligue de la Cité se disputera jeudi soir à l'Aréna, où les deux clubs se rencontreront dans une joute finale. Les sensationnelles parties jouées lundi soir par les six clubs de la Ligue sont une sûre garantie que les participants de la ligue du président Lecours seront témoins d'une superbe exhibition de hockey lorsque le Laval et le Montréal se disputeront le titre de champion.

Il est bien difficile de prédire lequel des deux clubs l'emportera. Lundi, la chance a favorisé le Montréal qui a battu le McGill que sur un coup de hasard, cinq secondes avant l'expiration du temps. La chance continuera-t-elle à favoriser le Montréal ou le sort se montrera-t-il indifférent? Avec l'équipe dont il peut disposer, le Laval paraît un formidable aspirant au titre de champion. Il est certain que tous les étudiants voudront se surpasser demain soir. Tous les hommes du capitaine Léon Lajoie.

JOE JEANNETTE AURAIT DÉFAIT JOHNSON

TELLE EST L'OPINION DE J. J. CORBETT. — C'EST CE BOXEUR EMERITE QUE NOUS VERRONS VENDREDI AU CLUB CANADIEN CONTRE SILAS GREEN.

Vendredi soir, aux salles du Club Athlétique Canadien, Montréal Terra, deux des plus célèbres pugilistes du monde se battront. Joe Jeannette a fait pour sa part le vide autour de lui depuis des années et si ce n'était que la "colour line" nous le verrions bientôt aux prises avec Jess Willard et Moran qui doivent se compter bien chanceux de le préjuger l'emporte sur le bon sens dans le monde de la boxe professionnelle aux États-Unis. Comme nous avons vu à l'œuvre depuis quelque temps à Montréal l'ambition de supplanter Jeannette. Il a fait l'an dernier un combat de trois rondes avec Joe à Brooklyn, mais un accident le força alors à quitter l'arène. Il a cherché depuis maintes occasions de rencontrer Jeannette et c'est Montréal qui sera témoin vendredi de l'arène qu'il mettra à défoncer celui qui a même obtenu la décision sur Carpenter devant une foule considérable d'amateurs français de boxe. On conçoit toute l'importance de la rencontre de vendredi soir en constatant la façon dont les deux adversaires s'y sont préparés. Green s'est entraîné assiduellement au Club Canadien, et Jeannette que Dan McErick ne perd jamais de vue viendra à Montréal fin prêt pour entreprendre ce grand combat sur lequel Green compte pour faire un ascension rapide vers le championnat mondial des poids lourds. Les amateurs locaux de boxe se passionnent pour ce grand combat qui sera vu par une foule nombreuse. Chacun tient à dire: "J'y étais."

Les Joutes à Disputer dans la N.H.A.

WANDERER.			
Parties locales	A l'étranger	Parties locales	A l'étranger
23 Fév. Ottawa	28 Fév. Ottawa	23 Fév. Québec	28 Fév. Québec
4 Mars. Canadien	1 Mars. Québec	4 Mars. Wanderer	1 Mars. Wanderer
8 Mars. Toronto	11 Mars. Toronto	8 Mars. Ottawa	11 Mars. Ottawa
15 Mars. Québec		15 Mars. Toronto	
CANADIEN.			
Parties locales	A l'étranger	Parties locales	A l'étranger
26 Fév. Québec	23 Fév. Québec	26 Fév. Wanderer	23 Fév. Wanderer
1 Mars. Toronto	4 Mars. Wanderer	1 Mars. Ottawa	4 Mars. Ottawa
11 Mars. Ottawa	15 Mars. Ottawa	11 Mars. Toronto	15 Mars. Toronto
	18 Mars. Toronto		
OTTAWA.			
Parties locales	A l'étranger	Parties locales	A l'étranger
28 Fév. Wanderer	23 Fév. Wanderer	28 Fév. Québec	23 Fév. Québec
8 Mars. Québec	11 Mars. Canadien	8 Mars. Canadien	11 Mars. Canadien
15 Mars. Canadien	13 Mars. Canadien	15 Mars. Québec	13 Mars. Québec
QUÉBEC.			
Parties locales	A l'étranger	Parties locales	A l'étranger
23 Fév. Canadien	26 Fév. Canadien	23 Fév. Wanderer	26 Fév. Wanderer
1 Mars. Wanderer	4 Mars. Toronto	1 Mars. Ottawa	4 Mars. Ottawa
13 Mars. Ottawa	8 Mars. Ottawa	13 Mars. Wanderer	8 Mars. Wanderer
	15 Mars. Wanderer		
TORONTO.			
Parties locales	A l'étranger	Parties locales	A l'étranger
26 Fév. Ottawa	1 Mars. Canadien	26 Fév. Québec	1 Mars. Wanderer
4 Mars. Québec	8 Mars. Wanderer	4 Mars. Wanderer	8 Mars. Wanderer
11 Mars. Wanderer	15 Mars. Canadien	11 Mars. Wanderer	15 Mars. Canadien

Ligue de hockey Montréal-Nord

Le championnat se décidera jeudi soir à Ahuntsic. — Ernie Russell et D. Boon arbitreront.

Les dernières joutes de la "Ligue Montréal-Nord", entre les clubs Saint-Jacques et Ahuntsic, auront lieu jeudi soir, le 24 courant. Ces deux exhibitions de hockey provoquent chez les habitués de cette ligue un intérêt intense, et pour meilleure preuve, qu'il nous suffise de dire qu'un grand nombre de dames et de demoiselles ont déjà retenu les places du haut du patinoir pour la soirée de jeudi.

On compte sur la présence d'un grand nombre d'amateurs, et la direction du "Club des Amateurs" a fait le nécessaire pour que tous ceux qui voudront être témoins de la rencontre sensationnelle, Bureau de Poste vs Ahuntsic, qui décidera tout probablement du championnat de la "Ligue Montréal-Nord" aient tout le confort voulu.

Vu l'importance de cette dernière joute de la "Ligue Montréal-Nord", le président a nommé M. Ernie Russell et D. Boon, du club Wanderer, officiels de ces joutes. Le public peut donc être assuré qu'il verra du beau jeu et être certain que les joueurs de Montréal jouent au hockey et pas à autre chose.

L'entrée à ces joutes reste comme d'habitude à 10 centimes.

La Ligue des Dames

Les Telegraph et le Matin ont fait partie nulle lundi soir au Jubilee en présence d'au moins 700 personnes. Les deux équipes jouèrent une assez bonne partie, mais on pouvait constater que les deux se ressemblaient leur partie d'exhibition jouée samedi.

Les deux équipes ne purent s'écarter de leur position pour la deuxième fois cette saison avec un score nul de 0 à 0.

La seconde partie fut gagnée par les Western sur les North End Stanley par le score de 7 à 0. Les Westerns étaient très en forme et n'eurent aucune peine à vaincre leurs adversaires qui jouèrent assez bien, mais n'étaient pas assez en forme pour tenir tête aux champions.

Les Champions remportèrent la victoire dans la dernière partie sur les Minto par le score de 9 à 1.

Composition des équipes
Telegraph (9): Maisonneuve (9)
Hardman Buts Harte
Albott Points Dorval
Thompson Centres Dolores
Genois Centres Dolores
Lamoignon Altes Dolores
Stuart Altes Dolores
Goyle Subst. Smith
Western (7) N. E. Stanley (9)
Bernier Buts Bradford
Gallagher Points Bithai
Arnold Couverts Lindsay
Cram Avents Bithai
Barnes Avents Hill
Hébert. Souls. Légaré

Ligue Canadienne de Baseball

Les magnats de la ligue Canadienne se sont réunis à Hamilton. — Aucune décision définitive.

Hamilton, 22. — Les magnats de la Ligue Canadienne de base au camp se sont réunis ici afin de discuter la situation actuelle. Après une conférence de deux heures, les directeurs n'ont pu arriver à aucune décision définitive quant au sort de l'organisation l'été prochain.

London, Guelph et Brantford n'étaient pas représentés à l'assemblée, mais il est entendu qu'ils seront là si la ligue ne suspend pas ses opérations. Shaughnessy a invité qu'Ottawa a reçu l'offre d'une place dans la ligue de l'Est de New-York, mais il déclara que les Sénateurs ne délaisseront pas la Canadienne. Knotty Lee et Bill Cristall sont libres; ils recherchent des grâces vacantes.

Les magnats se réuniront sous peu pour prendre une décision définitive. Le club Hamilton fait face à un déficit de \$6,000.

Moran est chanceux

Il recevra plus que tous ceux qui ont challengé des champions jusqu'à date.

La plupart des pugilistes qui ont ambitionné les honneurs supérieurs ont toujours été pauvrement payés pour ces grands essais. Moran est le plus chanceux de tous comme le démontrent les statistiques suivantes: "Moran recevra \$20,000 plus 50 p.c. des vues animées de sa prochaine bataille avec Willard".

"Fitzsimmons reçut \$1,500 pour rencontrer Ketchel qui reçut \$9,500.

"Wolgar reçut \$2,500 pour se battre avec Nelson qui reçut \$14,000".

"Willard ne reçut rien pour se battre avec Johnson à la Havane. Il devait \$10,175 après avoir décroché le titre de champion.

"Johnson eut \$5,000 pour se battre avec N. Broussard. Celui-ci reçut \$30,000 pour cette bataille."

"Jeffries reçut \$2,500 pour se battre avec Fitzsimmons qui reçut \$40,000."

"Ritchie reçut \$3,000 pour sa bataille avec Wolgar. Celui-ci a reçu \$15,000."

"Welsh n'eut rien pour se battre avec Ritchie. Celui-ci eut \$23,000 pour entrer dans l'arène."

Aux Courses de Juarez

Juarez, 22. — Voici les résultats des courses d'aujourd'hui: 1ère Course — 5-1-2 furlongs: —

1. Joseph, 107, Haynes, 7 A 1, 3 A 1, 2 A 1, 5 A 1.

2. Noble Grand, 112, Pickens, 8 A 5, 7 A 10, 1 A 3.

3. Eugene Suez, 97, Hunt, 4 A 1, 5 A 2, 7 A 10.

Temps: 1.07.

Ross Garden, Clara James, Lovers Lane, Yester Sun, Janus, Boas, Quiz, Col Randall, Bat Masterson, Great Friar ont aussi couru.

2ème Course — 1 mille: —

1. Mollie Cad, 107, Mason, 8 A 5, 3 A 5, 1 A 4.

2. Skinny B., 103, Hayes, 5 A 1, 2 A 1, au pair.

3. Electrowan, 108, Pickens, 8 A 5, 1 A 2, 1 A 4.

Temps: 1.41.

Andrew Johnson, Bonnies Buck, Nina K., Air Line ont aussi couru.

3ème Course — 5-1-2 furlongs: —

1. Polaris II, 112, Kirschbaum, 6 A 5, 3 A 5, 1 A 4.

2. Evran, 107, Shilling, 6 A 1, 2 A 1, au pair.

3. Barbarta, 102, Hunt, 8 A 1, 3 A 1, 3 A 2.

Temps: 1.07-2-5.

Toastmaster, Dovie, Sam Beckham, Nifty, Miss Polly, Yuba ont aussi couru.

4ème Course — 6 furlongs: —

1. Birchouse, 100, Mulbare, 7 A 1, 3 A 1, au pair.

2. Brooks, 100, Shilling, 3 A 1, au pair, 2 A 5.

3. Justice Gobel, 108, Buxton, 3 A 1, au pair, 2 A 5.

Temps: 7.13-3-5.

Carrie Orme, Yallaha, Kootenay, Busy Edith ont aussi couru.

5ème Course — 5 furlongs: —

1. Old Bob, 95, Hunt, 8 A 1, 7 A 10, 1 A 3.

2. Little Jake, 115, Buxton, 8 A 5, 3 A 5, 1 A 4.

3. Moller, 145, Pickens, 4 A 1, 3 A 2, 7 A 10.

AMUSEMENTS

Grand Concert Belge

HIS MAJESTY'S

LUNDI, 28 FEVRIER
SOUS LE PATRONAGE
De Son. Excel. l'Hon. P. E. Leblanc.

PAR
Les Artistes des Opéras et Conservatoires
Royaux

D'ANVERS ET DE BRUXELLES

Prix des billets: de 50c à \$2.00.
En vente chez Ed. Archambault, Ste-Catherine Est.
et chez J. W. Lindsay, Ste-Catherine Ouest. 272-4-A

Les résultats a la Havane

1ère course, 3 furlongs —

1. Burbank 112, Jones, au pair, 1 A 3.

2. Ophelia 112, Taplin, 3 A 1, au pair, 1 A 2.

3. Manokin 115, Smith, 10 A 1, 4 A 1, 2 A 1. Temps, 24-4-5.

Curly, Cruise, Hasty Cora, Otisco, Idolita ont aussi couru.

2ème course, 5-1-2 furlongs —

1. Coaster 107, Weatherby, 15 A 1, 6 A 1, 3 A 1.

2. Sniffy Allen 115, Borel, 6 A 1, 2 A 1, au pair.

3. Lord Wells 113, Taplin, 11 A 5, 7 A 10, 2 A 5. Temps, 1.08-2-5.

Carro, Russell McGill, Protagoras, Sordello ont aussi couru.

3ème course, 5-1-2 furlongs —

1. Sir Dyke 110, Sterrett, 5 A 2, au pair, 1 A 2.

2. Edmond Adams 112, Troxler, 2 A 1, 4 A 5, 2 A 5.

3. Belfast 113, Watson, 7 A 1, 5 A 2, 6 A 5. Temps, 1.07-2-5.

Laura, Miss Genevieve, Anavri, Jabbot ont aussi couru.

4ème course, 1-1-8 mille —

1. Page White 101, Mountain, 8 A 1, 3 A 1, 6 A 5.

2. Charles Francis 109, Taplin, 5 A 2, 4 A 5, 1 A 3.

3. Lochiel 111, Smith, 6 A 5, 3 A 5. Temps, 1.54-4-5.

Baby Sister, Afterglow, Matik ont aussi couru.

5ème course, 1 mille et 50 verges —

1. Springmass 110, Lafferty, 3 A 1, 6 A 5, 3 A 5.

2. Calveswinth 93, Urquhart, 7 A 1, 7 A 5, 8 A 5.

3. Cutty Hunt 105, Doyle, 10 A 1, 8 A 1, 4 A 1. Temps, 1.46.

Argument, Mike Cohen, Tener, Louis May, Moscow, Chas. F., Grainger ont aussi couru.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mercredi:

1ère course, 5-1-2 furlongs —

Paulson 100, Thrill 104, Wavering 107, Wolfe Butts 109, Stubbson 109, Royal Interest 111.

2ème course, 5-1-2 furlongs —

100, Lady Bryn 109, Hugh 111, Cryco 114, The Rump 114, Capt. Elliott 114, Frontier 114, Kaydrosos 114, Prince Chap 117.

3ème course, 5-1-2 furlongs —

Ball Band 96, Margaret Ellen 98, Hudas Brother 100, Haberdash 100, Sun Guide 102, Tiger Jim 102, Ethan Allen 105, Unity 105, Regulator 105, Kettie Drum 108, Euterpe 108, Sir Offendach 110.

4ème course, 5 furlongs —

1. Moonstone 98, Greetings 100, Queen Apple 104, Smirking 104, Idler 107, Rath Strickland 109.

5ème course, 6 furlongs —

Reflection 96, Electrician 99, Borax 103, The Fin 103, B. First 105, Merry Jubilee 109, Altamaha 111.

Voici la liste des inscrits dans les courses de mercredi:

1ère course, 2 ans, 4 furlongs —

Great Dolly 108, Almee T., 114, Our Netta 114, Conowing 116, Medallion Miss 116, Mico Girl 116, Solverg 120.

Théâtre NATIONAL "SOIREE FRANÇAISE"

AUJOURD'HUI
LES DEUX NOBLESSES
3 Actes, par Henri Lavedan.

THEATRE CANADIEN

Cette semaine. Représentation de l'opéra. BOCCACCIA, opéra en 3 actes. Toute la troupe en scène.

PRINCESS

Ce soir à 8 h. Mat. mer. et samedi.
Bringing up Father
PRIX: Soir: 2e à \$1.00.
Matinée: 2e, 50c et 75c.

ORPHEUM AUJOURD'HUI

WILLARD
L'homme qui se développe. Une merveilleuse démonstration de contrôle musculaire. — AUTRES ACTES —

GAYETY

JEAN BÉDINI
Présente sa nouvelle création parisienne
PUSS-PUSS
Distribution toute étoilée.
Chœur de jeunes chats.

ARENA CE SOIR

SUR GL

EN MARGE DE LA LÉGISLATURE

L'attitude de M. Cousineau, à l'égard de Montréal. — Pourquoi les conservateurs désirent des élections générales provinciales.

On avait, avant la session, fait courir le bruit que Sir Lomer Gouin, lorsqu'il lui demanderait de sauver Montréal de la banqueroute, mettrait la ville en tutelle, la privant d'administration électorale pendant quelques années, et la faisant administrer par un certain nombre de commissaires nommés par le lieutenant-gouverneur. Cette rumeur n'avait trouvé aucune créance auprès de ceux qui connaissent bien Sir Lomer et son respect inébranlable des droits du peuple. Mais on y avait cru, jusqu'à un certain point, en certains quartiers.

Et c'est ce qui explique les indécisions de M. Cousineau, devant le comité des bills privés, tant que Sir Lomer Gouin s'est contenté d'écouter les représentants de l'administration municipale et des citoyens, sans exprimer d'opinion personnelle.

M. Cousineau voulait être libre de revendiquer les droits du peuple, si Sir Lomer Gouin voulait faire administrer Montréal par une commission non-électorale.

Sir Lomer l'ayant désapprouvé, en s'en tenant strictement à la doctrine démocratique du gouvernement par le peuple, M. Cousineau s'est, naturellement, prononcé pour le gouvernement par commission.

On est chef de l'opposition ou on ne l'est pas. Si on l'est, on s'oppose n'est-ce pas? Et l'on prend la contrepartie des propositions du gouvernement.

Le chef de MM. Sauvé et Bérubé n'y a pas manqué. Il s'est trouvé ainsi, par hasard, et peut-être contre son gré, forcé de prendre l'attitude réactionnaire qui concorde avec les idées anti-démocratiques du parti conservateur.

Montréal, pour lui, n'est pas digne de l'autonomie municipale. Ses amis conservateurs, MM. l'échevin Vallières, le maire Lavallée et autres, ont réussi à faire monter à \$100,000,000 la dette de la ville. M. Cousineau en tient responsables Sir Lomer Gouin et le parti libéral. Et, pour les en punir, il voudrait enlever l'autonomie municipale à la ville de Montréal.

O précieuse logique d'opposition! On punirait une ville pour la faute de la législature! On rendrait responsable de l'état avarié de nos finances un gouvernement provincial qui n'a fait qu'appuyer auprès de la législature les demandes des chefs conservateurs qui exerçaient le pouvoir suprême à l'hôtel de ville!

On conviendra, d'ailleurs, que Sir Lomer Gouin a joué un bien vilain tour à M. Cousineau, en le forçant à prendre cette attitude de réactionnaire, qui sera si impopulaire à Montréal, que les candidats conservateurs devront la répudier avec indignation, non moins qu'ils le répudieront lui-même.

Ce que l'échevin de Bordeaux a dû enragier!

On rapporte que, mal préparé peut-être à ce plaidoyer, parce qu'il espérait être à même de plaider l'autre cause, la cause démocratique, M. Cousineau aurait dit des naïvetés qui soulevèrent la gaieté de la Chambre.

Ainsi, il aurait voulu que l'on n'élise jamais échevin un candidat qui n'aurait pas eu l'expérience des affaires municipales. Comme feu Gribouille qui avait juré de ne jamais se risquer à l'eau avant de savoir nager.

En somme, M. Cousineau a fait ce que ceux qui le connaissent attendaient de lui: il a été ridicule, surtout par le contraste avec la sincérité, la logique et le bon sens que Sir Lomer Gouin a mis au service de sa politique démocratique.

Certes, nous plaignons l'opposition — qui n'a pourtant que le chef qu'elle mérite — d'avoir mis cette nullité suffisante à sa tête. Et nous comprenons que les conservateurs qui inspirent la "Patrie" accueillent avec tant de faveur la moindre rumeur d'élections générales provinciales prochaines et y croient si facilement!

Ce n'est pas, certes, qu'ils espèrent obtenir un meilleur succès devant le peuple. Oh! non. Ils savent bien qu'ils n'ont aucune chance de ce côté; ils sont trop absolument "déclassés" comme dirait un rédacteur sportif.

Mais, au moins, ils espèrent que cela leur fournirait l'occasion de déposer M. Cousineau de ses fonctions de chef du parti.

Non pas qu'ils aient de bien meilleurs candidats en vue; mais ils sont sûrs, dans tous les cas, qu'ils ne pourraient être plus mal servis qu'ils le sont aujourd'hui.

R. de S.

Sir Lomer Gouin et les Franco-Ontariens

(Suite de la première page)

gne avait un discours à prononcer, et il n'y pouvait plus tenir. Il a donc traité encore la situation scolaire d'Ontario, et celle du Manitoba; c'est le quatrième discours du genre prononcé par le député de Montmagny au cours de la session.

Sir Lomer fait observer qu'il a déjà donné son opinion au sujet de la question scolaire d'Ontario, l'an dernier; il n'a pas changé d'opinion et il est prêt à répéter ce qu'il disait alors, les sentiments sont les mêmes, l'appel qu'il a fait alors, il est prêt à le répéter.

Sir Lomer dit qu'il a eu pour règle de vie de ne pas mêler les choses. Pour le moment, il s'agit de savoir si Montréal devra souscrire pour des fins patriotiques. Si Montréal juge que cette clause lui permet de contribuer au fonds de l'Association d'Education d'Ontario c'est son affaire. Nous avons déjà voté un montant pour cette fin par l'article 35 du bill; de plus, M. Galipeault a présenté un bill durant cette session même, pour autoriser les cités et villes à contribuer au fonds scolaire ontarien. Il n'y a donc pas lieu de faire insérer dans le bill de Montréal une autre clause au même effet. Sir Lomer termine en déclarant donc que pour sa part il ne voit pas l'utilité de l'amendement proposé par M. Lavergne. L'hon. M. Taschereau se déclare tout aussi disposé que le député de Montmagny à aider aux Canadiens-français d'Ontario. Il espère que l'écho de cette discussion se répercutera dans Ontario et le Manitoba. Le gouvernement d'Ottawa doit intervenir, dit-il, et faire respecter la constitution.

L'hon. Ministre rappelle que le fonds patriotique a été très bien encouragé par la province et que celle-ci doit continuer cet encouragement. Le fonds patriotique joue un rôle indispensable auprès des familles de nos soldats, il a pris l'engagement de les soutenir en l'absence de ces derniers et il ne peut cesser ses opérations.

L'hon. Ministre parle de la façon dont les choses se passent à Québec pour le fonds patriotique et dit que tout le monde y est satisfait. Il ne faut donc pas s'exposer à ce que l'on prive le fonds patriotique d'une partie de ce qui doit lui revenir quand on peut aider d'autre façon la cause des Canadiens-français. Il est en faveur d'une loi générale, comme celle de M. Galipeault, plutôt que d'une loi particulière.

L'hon. M. Caron croit qu'on peut s'entendre sur la réduction d'une motion qui exprimerait l'unité des sentiments qui animent la chambre; l'hon. Ministre ne veut pas qu'on mêle les choses, il est d'avis que la clause que M. Lavergne veut amener pour atteindre son but doit rester telle qu'elle est et que c'est à la clause 35 que l'amendement devrait être fait.

M. Perron croit que l'amendement Lavergne aura pour effet de mêler les questions du fonds patriotique et du fonds d'Ontario, et qu'il sera préjudiciable aux deux étant donnée la diversité des éléments qui seront appelés à en décider. On devrait s'en tenir à la loi générale qui décrète que 5 pour cent des revenus bruts des municipalités pourront être souscrits au fonds d'Ontario. Il est aussi sympathique aux Canadiens-français d'Ontario que M. Lavergne et il craint qu'on nuise à cette cause en voulant lui aider par cet amendement.

Le fonds patriotique est une oeuvre humaine, mais elle est aussi parfaite qu'une telle oeuvre peut être. On ne peut se soustraire à l'obligation prise envers les soldats de soutenir leurs familles qui autrement seraient dans la misère.

Les deux causes sont donc dignes d'encouragement et il croit que la chambre devrait être unanime à l'admettre. Il prie donc M. Lavergne de prendre les mesures pour que la chambre puisse voter unaniment.

L'hon. M. Taschereau demande au député de Montmagny s'il ne craint pas qu'une division sur cette question atténue l'effet de sa motion. Ne vaudrait-il pas mieux être unanime.

M. Lavergne ne veut rien entendre et déclare que si on ne vote pas sa motion on prouvera n'être pas aussi sincères que lui. M. Tellier représente à son tour à M. Lavergne le danger de son amendement qui créera un antagonisme entre les deux causes qu'on veut aider.

L'hon. M. Mitchell regrette que le député de Montmagny ne fasse pas d'exception dans ses appréciations des Anglais qui comptent parmi eux des hommes bien pensants en plus grand nombre que M. Lavergne veut le faire voir et qui croient que l'on peut s'entendre entre les diverses races pour donner à tous justice.

M. Lavergne s'en tient toujours à son amendement. M. Cannon explique aussi son vote sur l'amendement. On devrait éviter toute ambiguïté au sujet de ces deux causes du Fonds Patriotique et du Fonds Ontarien afin d'avoir une expression d'opinion catégorique de la part de ceux qui sont appelés à en décider. Il croit que la Confédération sera une faille si les Anglais des autres provinces ne sont pas dans les mêmes sentiments que ceux de la minorité de cette province.

M. Cannon défend la cause du Fonds Patriotique également. Il considère que c'est notre devoir de supporter ceux que nos soldats ont laissés pour aller combattre. Il croit aussi l'occasion bonne de manifester une opinion en faveur de la cause canadienne-française et dit que tout en faisant des réserves sur les avances du député de Montmagny, il votera pour l'amendement. Ont voté pour: MM. Lavergne, Sauvé, Godbout, Cannon, Morin, Mayrand, Seguin.

Cet amendement est finalement rejeté par une bonne majorité en comité général de la Chambre. On a ensuite terminé l'étude du bill sans autres amendements. La troisième lecture en est remise à demain.

LE BULLETIN DE LONDRES

Les tranchées anglaises sont violemment bombardées. — Des obus qui font pleurer.

Londres, 22, 11 p.m. — Bulletin officiel publié ce soir :

"L'ennemi fit sauter une mine, hier soir, à l'est de Givenchy; nous n'avons eu aucune perte de vie. L'ennemi bombarde Poperinghe durant la nuit.

"Ce matin nous avons fait sauter une mine près de la redoute "Hohen-zollern"; nos troupes occupent le bord du cratère. Notre artillerie bombarde les tranchées ennemies près de Maricourt, d'Ouvillers et du canal Ypres-Comines. L'artillerie ennemie bombarde nos positions au nord-ouest d'Ypres, lançant plusieurs obus lacrymogènes (qui font pleurer). Nos tranchées, au nord d'Ypres, entre la route de Pilkem et le canal d'Ypres, furent aussi bombardées.

"Un de nos avions fut atteint par un obus qui coupa pratiquement la jambe du pilote. Il manœuvra, cependant, de façon à atterrir en toute sécurité dans l'aérodrome sans que son observateur ait été blessé."

M. Louis Larivière, journaliste, dénonce violemment le commissaire McDonald, rappelant le rôle plutôt douteux joué par celui-ci dans l'affaire de la rue Drolet, dans le "schéma" des autobus, dans le "schéma" du gaz à Barnabé. C'est son opinion arrêtée que M. Duncan McDonald ne pourra jamais se faire élire maire de Montréal.

L'échevin Pauzé, qui dit ensuite quelques mots, parle des "mercedes hypocrites" de l'échevin Ménard, ajoutant qu'il aura l'occasion, à la prochaine séance, de le lui dire face à face.

L'échevin Lavergne et l'avocat J. O. Poirier ont aussi parlé.

Paris, 22 — La Chambre des députés adopta aujourd'hui une mesure imposant une taxe sur les profits de guerre. Cette loi s'applique à tous ceux qui ont bénéficié de la guerre, et n'exempte pas les fournisseurs d'armes.

Toute cette effervescence populaire se calmera quand le conseil fédéral se réunira. Tout s'éclaircira et le patriotisme suisse apparaîtra plus fort que jamais.

Le blocus de l'Allemagne

(Suite de la 1ère page)

que le Cabinet ne mérite pas d'être blâmé à ce point.

"Je désire parfois que le peuple de ce pays fasse l'expérience, disons pendant 15 jours, des conditions qui existent actuellement en Allemagne et en Autriche. Je suis convaincu que nous n'entendrons plus dire, après cela, que le gouvernement a les bras croisés et ne fait rien."

LE BARON BUCKMASTER

Le baron Buckmaster résuma comme suit la position du gouvernement :

"Quoique les principes du droit international soient flexibles et susceptibles de changement, nous ne saurions jamais, dans cette grande lutte, être trop sensibles à ce qu'ils signifient en réalité. Nous aurions certes perdu, si la guerre finie, on eût dit que, par nécessité et pour obtenir l'avantage, nous aurions fait usage de notre puissance pour violer les droits légitimes des peuples neutres.

"Nous aurions plutôt voulu faire reconnaître en tous lieux que les droits des neutres ne furent jamais si bien sauvegardés que sous la protection de la flotte anglaise."

Londres, 22. — Lord Beresford, qui fut créé baron par le roi Georges lors des récents honneurs décernés au jour de l'An, prononça son premier discours à la Chambre des Lords aujourd'hui sur une motion du baron Sydenham portant que, "conformément aux principes du droit international et aux droits des neutres, il soit fait un usage plus effectif des flottes alliées pour empêcher l'importation par les pays ennemis de matériaux et autres articles pour fin de guerre et destinés à prolonger les hostilités."

LORD BERESFORD

Le baron Sydenham parla brièvement. Lord Beresford prit ensuite la parole.

"Si nous avions affirmé nos droits et fait un usage convenable de notre puissance navale, dit-il, la guerre serait maintenant finie. Présentement, le blocus n'est effectif que par proclamation, par des arrêtés en conseil, des conventions et des comités. On ne gagne pas de victoires par des proclamations ni par des arrêtés ministériels, mais en combattant, et c'est ce que nous devons faire.

"La conduite de la guerre est confiée à 21 amateurs qui n'y connaissent rien. La base du succès, dans une guerre, c'est la prévoyance; comment de simples amateurs peuvent-ils être prévoyants? La direction de la guerre est pire depuis la formation du cabinet de coalition. De brillantes retraites n'amenent pas la victoire, comprenons bien ceci."

LE MARQUIS DE LANSDOWNE

Le marquis de Lansdowne, ministre sans portefeuille, dit :

"C'est perdre son temps que de croire que nous puissions jamais fermer tout à fait l'Allemagne. Il y a un grand nombre de plaintes au sujet de la faillite du blocus qui procèdent de malentendus. Tous les chiffres et les statistiques cités à l'appui de ces plaintes auraient besoin d'être scrupuleusement vérifiés. Plusieurs ne supporteraient pas la critique. On fait souvent des comparaisons d'a près des données fausses.

"Sans doute, l'ennemi a reçu des approvisionnements, mais je puis certifier que la quantité en diminuer chaque jour. Le gouvernement reconnaît qu'il est de première importance d'empêcher l'ennemi de se ravitailler, et c'est la politique qu'il entend suivre et appliquer avec rigueur."

LES SALAIRES DES MINEURS

Un comité est chargé par les propriétaires de mines et les mineurs en conférence de fixer une échelle de salaires satisfaisants. — John P. White applaudit par tous.

New-York, 22. — Les propriétaires de mines d'anthracite et les mineurs au nombre de 175,000 se réunirent en conférence, ici aujourd'hui, pour formuler une nouvelle convention qui remplacerait celle dont le terme expirerait le 31 mars.

Les dix demandes présentées par les officiers de la United Mine Workers furent soumises à un sous-comité avec instruction de fixer si possible, une échelle de salaires satisfaisants et de faire rapport à l'assemblée. Le sous-comité entra aussitôt en session, s'organisa et ajourna jusqu'à lundi prochain à 1 heure de l'après-midi.

C'est donc la première fois, au cours de l'histoire des conférences sur les salaires des mineurs, que les réclamations de l'Union des mineurs ne sont pas aussitôt rejetées. Les propriétaires de mines reçurent cordialement les mineurs et il réna durant tout le cours de la conférence un esprit de bonne volonté et d'accord. Le discours de John P. White, président international de la United Mine Workers fut applaudi par quelques-uns des propriétaires, ce qui est sans précédent.

On démontre l'injustice des nouveaux impôts

(Suite de la première page)

Vienne une conférence des industriels allemands et autrichiens; et à cette conférence, on adoptait des résolutions concernant la guerre commerciale, que l'Allemagne devra livrer aux nations alliées, la guerre terminée.

Il ne faut pas attendre après la guerre, continue M. Currie, car personne ne peut dire encore à l'heure actuelle quand cette guerre se terminera. Moi, qui ai vu la guerre et qui sais un peu le sentiment en Europe, je crois que la guerre actuelle ne fait que commencer et qu'il ne serait pas surprenant qu'elle se poursuivît encore durant cinq ou six ans.

Puis M. Currie passe ensuite à la participation du Canada à la guerre actuelle. Il refait l'histoire du voyage du premier contingent à Valcartier, en Angleterre, puis en France et donne à la chambre un récit très vivant et très pittoresque de la fameuse bataille de Saint-Julien, à laquelle les Canadiens s'illustrèrent.

M. Currie fait un éloge tout particulier des Canadiens-français et déclare que jamais soldats plus vaillants et plus valeureux n'ont porté les armes pour le drapeau britannique.

Au cours de son récit de l'hiver passé à Salisbury Plains, M. Currie met à découvert un petit scandale très intéressant. Dès leur arrivée en Angleterre et au cours de l'hiver qu'ils passèrent à Salisbury Plains, les Canadiens exécutèrent des travaux que certains entrepreneurs anglais avaient eus du gouvernement impérial pour lesquels ils recevaient une piastre et vingt-cinq centimes aux soldats, mettant dans leurs poches, une piastre par homme. Et M. Currie demande au gouvernement de s'occuper de cette affaire et d'exiger le remboursement de cet argent aux autorités impériales.

M. Currie termine le récit de la bataille de Saint-Julien en disant la part qu'il avait lui-même prise à cette bataille et lit une lettre du général commandant de sa division le félicitant de sa belle conduite. On remarquera, dit M. Currie, que je n'ai pas été décoré. Deux hommes se sont trouvés sur mon chemin, le général Alderson et le ministre de la Milice au Canada. Deux hommes se sont interposés, dont l'un se trouvait à huit milles en arrière des tranchées alors que la bataille faisait rage, dont l'autre se trouvait éloigné de quelques dix-huit cents milles. Un soldat n'a que son honneur et c'est parce que mon honneur a été attaqué et que j'ai été soumis à toutes sortes d'attaques que je parle aujourd'hui.

Le ministre de la Milice n'était pas en chambre pour recevoir cette savate délicate.

Puis M. Currie termine en avertissant le gouvernement de nouveau de son devoir de l'heure actuelle: travailler à la réorganisation de notre système économique et à l'extension de notre commerce. Il va sans dire que le discours de M. Currie a été reçu plutôt froidement par les ministériels moutons. Un certain nombre ont applaudi M. Currie dans sa critique de la politique financière du gouvernement manifestant leur sympathie à l'orateur et aux vœux qu'il exprimait.

C'est M. Nesbitt qui a suivi M. Currie qu'il a félicité du magnifique discours qu'il venait de prononcer, puis après quelques félicitations à M. Sévigny et au ministre des Finances, M. Nesbitt est entré tout de suite dans son sujet et a commencé à faire la critique de la politique financière de M. White. Comme à l'ordinaire, M. Nesbitt n'y a pas mis de formes. Mais sa logique saine et vigoureuse a surpris le ministre qui a dû subir lesottes que lui a lancées M. Nesbitt. M. Nesbitt critique tout d'abord la politique du gouvernement pour ce qui a trait aux dépenses du pays. Le gouvernement continue à demander au parlement la votation de sommes d'argent qui ne sont pas nécessaires à l'heure actuelle, même au dire des ministres, pourquoi, demande M. Nesbitt, le gouvernement n'attend-il pas des années plus prospères pour demander à la chambre la votation de sommes d'argent pour des travaux qui ne sont pas urgents. Son seul but est de se faire du capital politique, de plaie à des partisans locaux qui errent famine sans se soucier de l'intérêt du peuple en général. Est-ce que le gouvernement prétend que la construction du chemin de fer de la Baie d'Hudson soit un travail d'urgence?

"Le ministre des Finances, continue M. Nesbitt, passant à la question du revenu, a déclaré à la chambre que les taxes de l'an dernier avaient fourni plus que le gouvernement ne s'y attendait. La majeure partie de ces taxes, il ne faut pas l'oublier, provient de la taxe sur les machines servant à la fabrication des munitions de guerre. Ces machines ont dû être achetées au commencement de l'année dernière mais le gouvernement ne peut compter sur un revenu aussi considérable de ce fait au cours de l'année qui va commencer.

M. Nesbitt déclare ensuite que le ministre qui n'a prélevé que deux taxes indirectes nouvelles s'est fourvoyé dans les deux cas. La taxe sur les pommes n'était pas nécessaire, déclare M. Nesbitt car l'Ontario expédiait dans l'Ouest des milliers de quarts de pommes chaque année. M. Nesbitt qui représente un comté où l'industrie de la culture des pommes est très étendue, dit qu'il parle par expérience et qu'il peut dire que l'Ontario n'a pas demandé cette taxe. La taxe sur les huiles n'affectera en somme que quelques compagnies, surtout le Pacifique Canadien. Le ministre des Finances qui taxe déjà les profits de cette compagnie a-t-il le droit, demande M. Nesbitt, de cogner sur la tête de la Compagnie en lui faisant payer plus cher pour l'huile qu'elle consomme. La taxe en général tombe toujours sur le consommateur, a continué M. Nesbitt, et le ministre aurait dû voir à ce que la taxe vienne à retomber sur ceux qui sont le plus en mesure de la supporter. Ce sont en somme les petites industries qui vont être frappées par la taxe nouvelle du ministre des Finances. Ce sont sur ceux qui ont peiné durant quinze ou vingt ans, qui ont vieilli à la peine que cette taxe va peser le plus lourdement. Les grosses compagnies dont le stock est immense ne seront guère affectées par ces taxes nouvelles, car elles devront quand même donner à leurs actionnaires les dividendes de sept pour cent que leur concède le ministre.

Et cette injustice se double d'une autre par le fait de la fixation par le ministre d'une limite de cinquante mille piastres par année. Cette injustice affectera surtout les gens qui sont en société. Il peut arriver que l'un des sociétaires détienne pour cinquante mille piastres de stock tandis que l'autre n'en détienne que quarante mille. Le premier sera taxé tandis que le second continuera de jouir des exemptions de la taxe nouvelle. "Et plus on considère la politique budgétaire du ministre, plus elle nous paraît absurde", commente M. Nesbitt. Et l'orateur demande au ministre pourquoi il n'a pas taxé les gens qui ont placé leurs argent dans des placements de tout repos, dans les immeubles et dans les constructions à louer. Ces gens pourront continuer de percevoir l'argent de leurs nombreux loyers et vendre leurs propriétés immobilières sans rien fournir à la guerre et sans supporter leur part de la taxe. M. Nesbitt se plaint aussi très justement que le ministre ne taxe pas les compagnies d'assurances ayant une licence à l'étranger. Ces compagnies devraient être forcées, déclare M. Nesbitt, de prendre une licence au Canada, et devraient supporter leur part de la taxe. C'est une injustice à l'endroit des compagnies canadiennes obligées de payer pour leur licence et de supporter ensuite le poids de la taxe. Puis M. Nesbitt termine en critiquant l'effet rétroactif de la proposition de M. White et déclare que pas un homme raisonnable ne peut songer à défendre une proposition aussi absurde. Si vous voulez atteindre les compagnies qui ont fait des profits de guerre, pourquoi n'en avez-vous pas pris les moyens, demande M. Nesbitt.

A la séance du soir, M. Armstrong de Lambton parla une heure durant pour appuyer la taxe imposée par le ministre des Finances sur les pommes venant de l'étranger. Puis, M. Duncan Ross, député de Middlesex revient à la charge sur la question budgétaire. Il critique la politique du gouvernement au sujet des dépenses ordinaires et répète à peu près les objections de M. Nesbitt aux taxes nouvelles imposées par le ministre des Finances sur les industries canadiennes. M. Ross accuse aussi le gouvernement d'avoir manqué d'initiative en ne procurant pas aux manufacturiers canadiens tous les avantages qu'aurait pu leur procurer la guerre.

Le bulletin de Paris

Les Allemands attaquent avec rage les tranchées françaises, au nord de Verdun.

ILS SONT REPOUSSES AVEC D'ENORMES PERTES.

Paris, via Londres, 22. — Bulletin officiel de ce soir :

"En Belgique, il y eut bombardement des tranchées ennemies à l'est de Bosinghe.

"En Artois, une abondante chute de neige a entravé toute offensive.

"En Champagne, nous avons effectué un feu destructeur contre les travaux ennemis à l'ouest de Navarin. Dans la région au nord de Verdun, après un violent bombardement des deux rives de la Meuse, les Allemands dirigèrent, au cours de la journée, une série d'attaques d'infanterie d'un caractère extrêmement violent contre notre front entre Brabant-sur-Meuse et l'Herbehois. Toutes les attaques contre Brabant et l'Herbehois furent repoussées.

"Entre ces deux points, et au prix de pertes énormes, l'ennemi réussit à occuper le bois de Haumont et une saillie de notre ligne au nord de Beaumont.

"Au nord-ouest de Fromezey, nos tirs de barrage empêchèrent une attaque en cours de préparation, d'être mise à exécution.

"Il y eut activité d'artillerie considérable des deux côtés dans la région de Ban-de-Sapt et à l'ouest d'Altkirch."

Le Dr Lacombe

Ce soir, à 8 heures, le Dr G. A. Lacombe, candidat au Bureau des Communes, tiendra une assemblée dans l'ancienne salle publique de la ville Saint-Louis, angle des rues Laurier et St-Laurent. A cette assemblée le Dr Lacombe expliquera son programme. Il sera accompagné de plusieurs orateurs.

LES TURCS QUITTENT TREPIZONDE

Les Russes coupent toute retraite aux Turcs. — A une journée de marche du pont de Rizel.

Londres, 23. — D'après des dépêches spéciales de Pétrograd, les Turcs évacuent Trébizonde, les Russes ayant avancé le long de la Mer Noire jusqu'à une journée de marche seulement du pont de Rizel. De nombreuses troupes turques, venant d'Erzeroum se hâtent dans la direction de Rizel dans l'espoir d'y trouver la route de la côte ouverte vers Trébizonde.

Les Russes avancent rapidement pour leur barrer le chemin. La seule qui reste ouverte aux Turcs retenant vers l'ouest, est celle de Kharput, disent les dépêches, d'où ils peuvent se diriger vers le sud-est et se joindre aux troupes turques de Bagdad, par voie de Diarbekir.

On rapporte qu'un train allemand chargé de canons et de munitions destinés aux positions de Novo Alexandrovsk, a été démolit et qu'on l'a fait sauter. On dit que 100 soldats y ont été tués ou blessés.

L'ATTITUDE DE LA SUISSE

Une interview du président Decoppet.

Paris, 22 — M. Camille Decoppet, président de la Confédération helvétique, dans une interview accordée au correspondant du "Journal" à Berne, a dit qu'il n'y a pas en Suisse de crise compromettant l'unité politique de ce pays. M. Decoppet a parlé de l'agitation produite en Suisse par la révélation de l'enquête faite sur le cas des deux colonels suisses qui ont été arrêtés sous l'inculpation d'avoir communiqué des secrets militaires.

"Demain la Suisse sera la même qu'elle était hier", a dit le président.

"Les sympathies conçues par les Suisses pour les causes étrangères montrent simplement qu'ils font usage de leur liberté constitutionnelle de penser comme bon leur semble. Si un mouvement d'exaspération se produisait sur nos frontières, ce serait un mouvement d'exosmose. En d'autres termes nos voisins sont étonnamment beaucoup moins éloignés de devenir Suisses, que les Suisses de prendre part à la vie des nations bellicieuses."

"Toute cette effervescence populaire se calmera quand le conseil fédéral se réunira. Tout s'éclaircira et le patriotisme suisse apparaîtra plus fort que jamais."

Le Canada

Montréal, mercredi 23 février 1916

Deux devoirs essentiels

MODIFIER LE BUDGET; ACCORDER L'ENQUÊTE

La Chambre des Communes reprend cette semaine, la discussion du budget.

Et la nécessité pour le gouvernement d'en modifier essentiellement la portée, devient de plus en plus évidente.

La seule annonce des taxes proposées par ce budget a créé à la bourse et dans le monde commercial le plus profond malaise. Une baisse subite s'est produite, tant au Canada qu'aux États-Unis, sur les cours des actions des compagnies canadiennes. Et quoique cette baisse ait pu être enrayée, en ce qui concerne les compagnies qui ont reçu des commandes de guerre, elle persiste pour les autres.

Il est donc évident que la seule proposition de ces taxes a nui de façon sérieuse au commerce et à l'industrie. Qu'en sera-t-il donc lorsqu'elles seront inscrites dans nos lois? et en pleine opération?

Le gouvernement plaide les nécessités de la situation, les énormes dépenses qu'exige notre participation à la guerre.

Il lui faut de nouvelles ressources, soit. Mais alors, qu'il commence par taxer fortement les industries de la guerre, celles dont la guerre augmente ou crée de toutes pièces, les bénéfices, avant de toucher aux autres.

Qu'il économise sur ses dépenses administratives et les réduise à leur plus simple expression, comme tous les contribuables sont obligés de réduire leurs dépenses personnelles et d'économiser pour faire face au renchérissement du coût de la vie ainsi qu'aux nouvelles charges qui leur sont imposées.

Et surtout qu'il administre honnêtement les fonds de la guerre. Qu'il se rappelle l'avertissement solennel de Lord Shaftesbury: qu'il voie à ce que ces fonds ne soient ni pillés, ni gaspillés, qu'ils ne soient détournés de leur emploi légitime ni par la spéculation, ni par la courtoisie, ni par les commissions aux favoris politiques, ni par l'extravagance ou l'incompétence des acheteurs.

Et, pour permettre au public de se rendre compte qu'il fait bien tous ses efforts pour cela, qu'il accorde l'enquête sur la Commission des Obus qui réclame à grands cris l'opinion publique désintéressée.

Nos morts et nos blessés

LE 22^{ème} REGIMENT A LA GLOIRE ET A L'HONNEUR.

Les listes des pertes subies par nos troupes en Europe attestent de nouveau que nos volontaires canadiens-français et surtout notre vaillant 22^{ème} bataillon se sont de nouveau couverts de gloire.

Les coups de boutoir de l'armée allemande contre nos lignes dans les Flandres ont fait des victimes, mais n'ont pu faire reculer nos braves Canadiens-français, qui ont rendu à l'ennemi, avec usure, les coups qu'ils en ont reçus.

Nous offrons du plus profond de notre sympathie aux familles de nos glorieux morts; nous compatissons cordialement aux souffrances de nos vaillants blessés. Mais le deuil des uns, les souffrances des autres illuminés par l'auréole de la vaillance et du sacrifice, par l'héroïsme du martyr, doivent réchauffer les cœurs meurtris au lieu de les déprimer, et ne laisser après eux, chez ceux qui sont en position de le faire, que la soif, la passion d'imiter nos héros et d'accomplir, pour eux, la glorieuse tâche qu'ils ont laissée inachevée.

Ceux qui se préparent, chez-nous ou en Angleterre et en France, à suivre leurs traces, ne pourront qu'en sentir une plus ferme détermination de tout faire — jusqu'à la mort — pour le triomphe du droit et de la liberté.

Que nos jeunes gens puisent à leur exemple, au souvenir de leur dévouement et de leur sacrifice, la mâle résolution de combler les vides qu'ils ont laissés et d'être, non plus les témoins tranquilles et satisfaits de la victoire que la Providence nous doit, mais des artisans actifs et héroïques de cette victoire.

Quel orgueil, pour eux, de pouvoir dire: Et moi aussi, j'y étais!

On a pu penser peut-être que les noms des Canadiens-français sont plus nombreux sur les listes de pertes que sur celles des récompenses. Et qu'importe? Est-ce pour une médaille que l'on va au feu?

Si l'on a cru qu'il était politique de distribuer de nombreuses récompenses aux bataillons recrutés dans des régions où l'on calomnie les Canadiens-français, où l'on doute de leur loyalisme et de leur vaillance, montrons que les Canadiens-français n'ont pas besoin de ces marques extérieures pour prouver qu'ils sont braves, qu'ils sont loyaux et qu'ils savent se faire tuer plutôt que de reculer devant l'ennemi!

Notre domaine à coloniser

LES PRINCIPALES REGIONS DE COLONISATION ET LEURS MOYENS D'ACCÈS.

L'Annuaire Statistique de la province de Québec, année 1915, contient, aux pages 208 et suivantes, d'intéressantes données statistiques sur la colonisation dans notre province.

Come ce sujet de la colonisation a fourni aux orateurs et aux polémistes de l'opposition conservatrice de fréquents prétextes d'attaquer le gouvernement Gouin, au moyen d'accusations toutes plus en l'air les unes que les autres, nous nous proposons de résumer pour nos lecteurs les renseignements officiels fournis par la publication en question.

L'Annuaire compte comme principales régions à coloniser:

1. La région du Témiscamie;	Acres
2. La région de l'Abitibi;	3,500,000
3. La région de la Gatineau;	2,000,000
4. La région de la Baie;	650,000
5. La région de la Mattawin;	4,000,000
6. La région du Témiscamie;	4,000,000
7. La région de la Matapédia;	832,000
8. La région de la Baie des Chaleurs.	4,961,921

Pour les autres régions, le statisticien du gouvernement ne donne que des indications géographiques.

Les voies d'accès principales à ces régions sont: pour le Témiscamie, le chemin de fer du Pacifique Canadien, embranchement de Matawa au lac; ou le chemin de fer Témiscamie et Ontario-Nord, qui mène à Haldimand.

Pour l'Abitibi, le Transcontinental National qui traverse cette région dans toute sa largeur. Plus deux grands chemins de colonisation qui sont en construction (en 1915), le chemin Latulipe, reliant la région du Témiscamie à celle de l'Abitibi, avec un développement de 70 milles; et le chemin Allard-Devlin, long de 100 milles, parallèle au Transcontinental et s'étendant des frontières de la province à la rivière Bell.

La région de la Gatineau est traversée dans toute sa longueur par un embranchement du Pacifique Canadien.

La région Labelle est aussi accessible par un embranchement du C. P. R. à Mont Laurier et elle est traversée par deux grandes routes de colonisation.

On pénètre dans la Mattawin (au nord des comtés de Terrebonne, Joliette, Maskinongé et St-Maurice) par le chemin Brassard, qui traverse les cantons Comelles, Prévost et une partie de Joliette.

Le chemin de fer du lac St-Jean relie le centre de cette vaste région à Québec. Le Saguenay offre aussi une route très attrayante pendant la saison de navigation.

La région du Témiscamie est desservie par le chemin de fer Intercolonial et par celui de Témiscamie.

La Matapédia se trouve sur le parcours de l'Intercolonial, et la Baie des Chaleurs sur celui d'un chemin de fer qui, partant d'Edmundston, se dirige sur Gaspé en longeant les côtes de la baie.

Nous donnerons, un autre jour, des statistiques sur les travaux exécutés par le gouvernement provincial dans ces diverses régions, pour y ouvrir des chemins de colonisation donnant aux colons l'accès aux terres à coloniser.

Les assurances sur la vie

Un bill (No 35) a été présenté à la Chambre des communes par Sir Thomas White, concernant les compagnies d'assurance sur la vie.

On se rappelle que ces compagnies sont exemptées de la taxe proposée sur les profits des compagnies à fonds social, mais Sir Thomas White avait annoncé qu'il proposerait une mesure les concernant. C'est le bill en question.

Par ce bill qui s'appliquera aux compagnies canadiennes comme aux compagnies étrangères, le ministre des Finances veut imposer l'obligation de placer une partie de leur actif en valeurs canadiennes.

Pour les compagnies canadiennes, elles seront obligées de placer en valeurs du Canada (obligations, débiteurs, obligations enregistrées ou au porteur) au moins 50 p.c. de l'augmentation annuelle de leur actif net.

Pour les compagnies étrangères, tout dépôt qu'elles feront de l'ici au 1^{er} janvier 1918, au ministère des Finances ou à des fidéicommissaires pour garantir leurs opérations, devra être fait en valeurs du Canada.

Et le ministre des Finances est autorisé à révoquer le permis de toute compagnie qui ne se conformerait pas à cette prescription.

Deux gouvernements

En Australie, le gouvernement s'efforce de faire fabriquer les munitions de guerre au prix coûtant et de supprimer les bénéfices.

Au Canada, l'hon. M. White propose de taxer les industries courantes et permanentes du pays d'une forte imposition, pour permettre aux bénéficiaires de la guerre de continuer à faire des fortunes à même les munitions.

La dépense effrénée et le pillage des fonds de la guerre sont les principales causes du désarroi financier à Ottawa.

Si le gouvernement s'était montré prévoyant, économe, et rigide à l'égard de ses amis, il ne serait pas obligé maintenant de taxer aussi lourdement notre commerce et notre industrie.

Il n'a pas le choix

M. Cousineau s'acharne contre la réforme municipale préconisée par Sir Lomer Gouin et approuvée par le comité des bills privés.

Ce pauvre M. Cousineau! N'ayant pas de mauvaises mesures à combattre, il faut bien qu'il combatte les bonnes.

Plus on étend la limite des quartiers, plus on les égalise, et plus on a chance de faire disparaître les petites entités et les intérêts de coins de rue.

Mesure de prudence

On a enfin ouvert les yeux sur la nécessité d'épurer nos services publics des Allemands ou Autrichiens qui s'y trouvent.

Plus humains que nos ennemis nous ne demandons pas qu'on les moleste ou les incommode en aucune façon, s'ils sont paisibles; mais la prudence la plus élémentaire doit nous empêcher de leur conserver des postes de confiance.

Bons souhaits

A l'occasion de sa fête récente, voilà les souhaits que la revue anglaise "John Bull" formule pour le Kaiser:

"Quelle que soit sa maladie, puisse-t-il vivre assez longtemps pour voir l'Angleterre lui prendre sa flotte, la France rentrer en possession de l'Alsace-Lorraine, l'Italie reconquérir ses anciens territoires qui sont entre les mains de l'Autriche, la Russie prendre la Pologne allemande — si elle le veut — avec la Prusse orientale, la Bulgarie annexée par la Serbie, le Japon avec toutes les colonies allemandes de l'Extrême-Orient, la Belgique restaurée et maîtresse du canal de Kiel".

Il faut une enquête

Le "Toronto Telegram" revient à la charge

Nous traduisons du "Telegram", organe conservateur de Toronto, ce nouvel article au sujet de l'enquête: "Sir Robert Borden est responsable de chaque dollar des fonds des contribuables britanniques sacrifiés par suite de l'incompétence de la Commission des Obus."

Sir Robert Borden est responsable de chaque commande perdue par le Canada, par la mesquine incompétence de la Commission des Obus.

La capacité exécutive de Sir Sam. Hughes, K.C.B., était déjà surmenée par l'organisation de l'armée canadienne, Sir Robert Borden a permis ou a conseillé à Sir Sam. Hughes d'ajouter les devoirs d'un Lloyd George canadien à ceux d'un lord Kitchener canadien.

Sir Robert Borden a nommé la Commission des Obus, par l'entremise de son subordonné, Sir Sam. Hughes. Sir Robert Borden a permis ou conseillé à son propre ministre de la Milice de remplir les fonctions de la Commission des Obus tout entière pendant l'existence de cette commission.

Que Sir Robert Borden fasse donc face comme un homme, aux conséquences qui ont résulté entièrement de son propre défaut d'initiative et de robuste capacité de direction. La majorité du premier ministre du Canada appuierait peut-être le refus de Sir Robert Borden de demander à M. J. W. Flavelle, président du bureau impérial des Munitions, les renseignements exigés par l'opposition Laurier. Mais Sir Robert Borden n'a pas le droit de cacher la conduite de sa propre Commission des Obus derrière les désirs inexistants des autorités impériales.

Moins encore, Sir Robert Borden a-t-il le droit de placer M. J. W. Flavelle en position de se moquer ouvertement de l'autorité suprême et souveraine de la Chambre des Communes du Canada.

NOTES DE GUERRE

Egypte ou Perse?

(Pour le "Canada")

Que se prépare-t-il en ce moment en Turquie? Toutes les informations arrivées de diverses sources sont unanimes à signaler que de grandes quantités d'armes, de munitions et de matériel de guerre arrivent chaque jour à Constantinople, où on déploie une très grande activité militaire. On ne cesse pas d'y lever de nouvelles recrues qu'on instruit en toute hâte et que l'on expédie dans une direction inconnue. Inconnue? Pas tant que cela, car on sait, tout au moins, que ces troupes n'ont pas été envoyées sur le front de Salonique, mais sont expédiées en Asie. On prépare donc une expédition dont on paraît faire mystère.

Quelle est-elle? On parle bien, avec enthousiasme, d'une nouvelle expédition d'Egypte, mais est-on bien sûr qu'il ne s'agit pas là d'une manœuvre destinée à tromper l'opinion publique? Certes, les Turcs ont fait des préparatifs très sérieux en vue d'attaquer les rives du canal; ils ont construit un chemin de fer qui les mènera non loin de la frontière turco-égyptienne, mais il est certaines difficultés qu'ils n'ont pas pu résoudre, malgré l'appui des Allemands; ce sont notamment celles du ravitaillement en eau potable de grandes masses d'hommes et du transport d'artillerie lourde à travers le désert.

Il en résulte qu'une expédition qui comprendrait une véritable armée, dans le sens moderne du mot, paraît encore impossible. D'autre part, il ne faut pas oublier que la saison propice à pareille tentative est déjà presque passée, car en mars-avril, la chaleur serait déjà trop élevée pour permettre de grandes opérations; une expédition de large envergure contre l'Egypte aurait dû commencer au mois de septembre ou d'octobre; comme elle n'a pas eu lieu, on peut en déduire que les Turcs ne tenteront pas, cette saison-ci, leur grand effort contre l'Egypte. On sait du reste, par les diverses in-

formations reçues depuis quelques mois, que le commandant de l'armée de Syrie, Djemal Pacha, ne se montre pas très optimiste, quant aux résultats d'une action contre l'Egypte. De plus, il est certain que les espérances que les Turcs avaient placées dans une intervention des Arabes de l'Egypte, des Senoussis ou des sectes musulmanes de l'Abyssinie, se sont trouvées démenties par les faits: les Egyptiens n'ont pas cessé de faire montre de plus grand loyalisme; les Senoussis ont refusé leur concours contre les Anglais; les Abyssins n'ont prêté aucune attention aux intrigues allemandes à Addis-Abeba.

Si les troupes qui seront ainsi envoyées en Asie — il y aurait plus de quatre-vingt-dix mille hommes expédiés depuis septembre — ne sont pas destinées à l'Egypte, où sont-elles allées? En Arménie? Non, les routes sont par trop impraticables, pour qu'on ait pu un seul instant songer à lancer dans le pays une quantité d'hommes aussi considérable, en vue d'un bénéfice illusoire, même en cas de victoire complète. Une seule réponse est possible: c'est vers Bagdad, c'est en Mésopotamie que ces troupes ont été concentrées, parce que c'est là que les Turco-Allemands veulent frapper un grand coup. En effet, aussi longtemps que subsistera la menace anglaise sur Bagdad, ils savent que le plus grand nombre des cheiks et des émirs arabes préféreront rester dans l'expectative. Si, au contraire, les Anglais étaient chassés du golfe Persique, la situation changerait du tout au tout, et les Turcs pourraient espérer un certain secours de la part des Arabes.

Y a-t-il des indices qui permettent d'affirmer qu'il y a de grandes probabilités que ce soit vers Bagdad que les gros des troupes turques d'Arabie se trouvent concentré? Il faut signaler d'abord l'activité fébrile montrée par les Allemands tout le long du Bagdadbahn. Sur plusieurs points du tracé de la voie, on a commencé les travaux qui seront poussés avec la plus grande diligence. Ce sont les chrétiens de Turquie, enrôlés comme soldats et que l'on n'envoie pas sur le front, qui ont été chargés de ces besognes de tâcherons, sous la conduite de leurs officiers, dirigés eux-mêmes par des ingénieurs allemands. Dans la région de Taurus, où il est nécessaire de percer des tunnels, ils ont construit des routes qui permettent l'emploi d'automobiles, de sorte que l'on verra en quelque sorte chaque jour avancer la construction de la voie.

N'oublions pas que les Russes n'ont mis que six mois à construire une ligne de 1200 kilomètres en terrain plat, il est vrai, et sans grands ouvrages d'art. Après la traversée du Taurus, le tracé de la ligne de Bagdad se trouve bien simplifié, d'autant plus que le plus grand pont, celui de l'Euphrate, a été lancé il y a près de deux ans, que le rail y a été posé et que, de ce côté-là aussi, on travaille avec acharnement.

N'oublions pas non plus que le maréchal Von der Goltz se trouve en Mésopotamie avec un important état-major, que de la grosse artillerie est partie à maintes reprises de Haidar-Pacha pour Bagdad. Ajoutons enfin que le gouvernement a envoyé en Mésopotamie de nombreux émissaires porteurs de lettres du Sultan et de riches cadeaux destinés à assurer aux Turcs la bienveillance des grands chefs arabes. Tout semble indiquer que les Turcs, ou plus exactement les Allemands, vont essayer de tenter à leur premier coup, et qu'ils méditent de frapper les Anglais sur la route des Indes. Est-ce à dire que l'expédition d'Egypte serait abandonnée? Non, mais il faut s'attendre à ce que, de ce côté, les contingents turco-allemands se bornent à une démonstration, à une diversion, qui aurait pour but principal d'empêcher l'envoi en Mésopotamie d'une partie des garnisons d'Egypte et comme but maximum de tenter d'obstruer le canal ou de le rendre difficilement navigable. D'après ce qui semble résulter des communications déjà reçues, des opérations de grande envergure ont commencé dans la région de Bagdad. Nul de ceux qui s'occupent des questions orientales n'ignore que, depuis des mois, des émissaires et des officiers turcs se trouvent en Perse où ils s'efforcent d'organiser les tribus les plus belliqueuses; d'autres, même, ont déjà poussé jusqu'en Afghanistan.

L. H.

A l'Académie des Sciences de Paris

Une découverte importante pour les blessés

Le docteur Roux, directeur de l'Institut Pasteur, a signalé à l'Académie des sciences de Paris une nouvelle découverte du chirurgien militaire Bassuet, dont les travaux antérieurs avaient fortement impressionné le monde savant.

Cette découverte est capitale pour le traitement des plaies de guerre, et le professeur Léon Labbé en a dit ceci: "Elle est, tout à fait remarquable et tout à fait importante." Voici de nouveaux détails qui complètent ce que nos dépêches ont rapporté à ce sujet.

En une discussion récemment ouverte devant la Société de chirurgie, la nation du "microbe latent", quel que soit l'endroit où il se trouve, prenait un regain d'actualité. Tour à tour, à l'occasion d'une note de M. Phocas sur ce sujet, les professeurs Delbet et Quénu, MM. Thullier, Chaput, Moty et Schwartz rapportaient des observations toutes nouvelles sur l'existence et le rôle du microbe latent. C'est à l'acte

chirurgical que chacun rapporte cette révélation de l'infection d'anciennes plaies, ou très améliorées ou guéries, et l'on est unanime à regarder comme fâcheuse, dans la plupart des cas, la réaction provoquée par l'intervention.

M. Bassuet fait connaître, parallèlement aux faits précités, des exemples de réveil du microbe latent, rappel déterminé non point par un traumatisme opératoire, mais par une intervention sérothérapique appropriée, réveil, aussi, entièrement favorable au blessé, rapidement libéré ensuite d'une lésion ancienne non guérie.

Attaché en qualité de chirurgien au centre de fistuleux de Beaugency, le docteur Bassuet a eu l'occasion d'y traiter 421 anciens blessés ayant séjourné, sans y guérir, de 8 à 14 mois en divers hôpitaux. Tous ces blessés ont été traités par le sérum Leclainche et Vallée. Chez le plus grand nombre d'entre eux, le sérum a été utilisé en simples pansements locaux, tandis que chez certains autres M. Bassuet a eu recours, en outre, à des injections sous-cutanées ou intraveineuses de sérum.

Sous l'influence de ce traitement, chez 49 blessés encore porteurs de plaies anciennes, on a obtenu, en 1^{re} place, la guérison de la plaie traitée ou du point d'injection du sérum, mais toujours sur une cicatrice complète d'une autre blessure, un réveil de l'infection éteinte en apparence, qui se traduit par un abcès s'ouvrant spontanément sur l'ancienne cicatrice. Le plus souvent, 31 fois sur 49, des débris vestimentaires, des esquilles osseuses, des fragments de projectiles sont éliminés. La guérison locale survient hâtivement, coïncidant avec une amélioration rapide de l'état général, le plus souvent fâcheux ou inquiétant jusque-là.

Ce réveil aboutit à la libération rapide et complète de blessés jusqu'alors immobilisés depuis de longs mois. Le docteur Roux entre dans la technique de l'admirable traitement découvert par M. Bassuet Bassuet, de ce jour, extraire de la sorte "sans aucune autre intervention", 377 corps étrangers divers tels que esquilles osseuses, débris de projectiles, drains, fils d'argent, etc.

Et il termine ainsi: "Nous estimons que la sérothérapie spécifique représente un procédé de choix pour le traitement et l'évacuation rapide des blessés porteurs, de fistules ou d'abcès chroniques, consécutifs à des ostéites ou à des corps étrangers."

Avec le minimum d'interventions chirurgicales, on rend ainsi dans un très bref délai, soit à leur dépôt, soit à la vie civile, de nombreux soldats immobilisés depuis plusieurs mois.

Le bureau de l'Académie des sciences apprécie toute l'importance de la découverte du docteur Bassuet, décide de publier au "Bulletin" l'intéressante communication que vient d'en faire le docteur Roux.

Leur conduite

Comment un officier allemand apprécie l'hospitalité.

Nous lisons dans le "Gaulois": Dans une localité du Nord, occupée, hélas! depuis dix-sept mois par nos ennemis, une Française, veuve, extrêmement distinguée, est contrainte de loger depuis huit mois un officier allemand. La dignité n'excluant pas la pitié, cette Française s'est peu à peu intéressée à l'officier allemand, dont la mine se fait plus triste et plus longue à mesure que la durée de la guerre s'allonge. Récemment, l'officier teuton recevait une lettre de Berlin. Il en fut, à la lecture, si bouleversé que son hôte lui demanda s'il n'avait point reçu quelque mauvaise nouvelle des siens. Le retour alors, se faisant aigre, avoua, en pleurant de vraies larmes, que la lettre reçue émanait de sa femme, que celle-ci et ses enfants étaient très malheureux "à la maison", que la durée de la vie en Allemagne les mettait dans l'impossibilité de manger à leur faim, bref, que c'était chez lui la misère et qu'il souffrait de savoir les siens aussi malheureux.

Cédant à la bonté naturelle de la femme française, l'hôte se laissa un peu plus que ne l'exigeait la politesse, et la conversation continua. L'officier allemand poursuivit: "Je suis horriblement triste; mais vous, madame, par contre, paraîsez-vous joyeuse. Quelque bonne nouvelle vous serait-elle parvenue?"

— En effet, j'ai reçu ce matin même les meilleures nouvelles de mon fils, qui se bat sur le front. Il me porte à merveille; il me dit que tous les miens, à Paris, sont en excellente santé, et il me dit encore des choses pleines de confiance.

L'officier pinça les lèvres et la conversation tomba.

Le lendemain, la dame recevait de la Kommandantur un ordre de comparution. Aux yeux de la justice allemande qui s'exerce dans nos malheureux départements envahis, recevoir une lettre de France est un délit. Notre Française fut interrogée assez brutalement: "Vous avez reçu une lettre de votre fils, ou de Paris?"

— Oui, comment le savez-vous? — Nous savons tout. Comment cette lettre vous est-elle parvenue? — Cela ne vous regarde pas.

L'officier qui, depuis huit mois, logeait chez elle était venu rapporter à la Kommandantur la conversation de la veille. Notre Française n'eut pas de peine à le devenir. Aussi, devant cette trahison, opposa-t-elle un mutisme complet aux questions du tortionnaire teuton. Elle fut aussitôt condamnée à quinze jours de prison et à une amende.

Mais alors le ressentiment chez elle fut le plus fort. Elle dénonça à son tour la conduite du filon et raconta qu'il avait pleuré et qu'il avait gémé sur la misère des siens en particulier et de l'Allemagne en général.

Elle devait apprendre, quarante-huit heures plus tard, que l'officier, par mesure disciplinaire, avait été envoyé au front. Ce fut sa seule vengeance.

Mais cette petite histoire ne prouve-t-elle pas qu'il ne faut jamais avoir une seconde de pitié, pour un "Boche"?

L'histoire et l'actualité

Les "tranchées carlistes"

L'Espagne a déjà revendiqué l'invention du sous-marin et celle de la torpille aérienne. Elle attribue la première à un ingénieur de la marine, le capitaine de vaisseau, le colonel du génie, Eduardo Mir. Voici maintenant que les journaux de la

CARTES PROFESSIONNELLES



AVOCATS

Geoffrion, Geoffrion & Cusson

AVOCATS, ETC.

No 97 rue St-Jacques

Edifice de la Banque d'Hochebourg

Victor Geoffrion, C.R.

Alm Geoffrion, C.R.

Victor Cusson, C.R.

Phone Main 161

SERO-CLINIC

Docteur MANSEAU

279 RUE SHERBROOKE O.

VOIES URINAIRES

606

Généraliste du CANCER et TUMEURS malignes, PARASITAIRES, MALADIES DU SANG, de l'UTERUS et PROSTATE. Heures: 2 à 4 P.M.

CARTES D'AFFAIRES

ENTREPRENEURS GÉNÉRAUX

J. B. GRATON, LIMITEE, Entrepr.

de charpente, 22, St-Jacques, 25, Avenue Mercier, Téléphone 200, 1502.

COMPTABLES, LIQUIDATEURS

ALEX. DESMARTEAU, 60 N-Dame-E.

BANQUES

BANQUE D'HOCHBOURG, 95 St-Jacques

BANQUE IMPERIALE, 284 St-Jacques

BANQUES D'EPARGNE

LA BANQUE D'EPARGNE DE LA CITE ET DU DISTRICT DE MONTREAL, Bureau chef, 176 rue St-Jacques et quatorze succursales à Montréal.

PAPETERIE

JOSEPH FORTIER, 210 Notre-Dame-Ouest

BANQUIERS

GARAND, TERROUX & CIE, agents de change, No 48 Notre-Dame-Ouest, près Place d'Armes.

VALISES

J. E. FOURNIER, 9 Notre-Dame-Ouest, 3 magasins.

FONDERIE (ETNA)

BEAUPRE & FILS, 597 St-Paul.

BREVETS D'INVENTION

Feuilleton du "CANADA"

COEUR DE FRANCE

par RENE D'ANJOU

(Suite) No 230.

— Vous avez raison. Recevez mes excuses.

— Très volontiers, fit le fourbe avec une rage étouffée. Ne comptez-vous pas vous rendre prochainement à Saint-Hugobert, ma sœur, dans chacune de ses lettres, me dit qu'elle vous attend. Elle me demande de vos nouvelles. Entre nous, elle broie du noir, là-bas.

— Elle a tort de s'occuper de moi.

— Allons, bon, se dit le tendre frère de Jeanne, il a marché sur une mauvaise herbe, tâchons de l'extirper.

— Peut-être bien, en effet, a-t-elle tort, mais telles sont les choses, aujourd'hui, qu'elle ne peut pas plus s'en empêcher qu'elle ne peut s'empêcher de respirer.

— Bah !

— Mais, monsieur, votre ton est presque une insulte.

— Si vous voulez.

— Non, il vous est arrivé un ennui, une déception, sans doute, mais, du côté de ma sœur, au moins, il y aura peut-être du malheur et du chagrin, mais, à coup sûr, rien qui puisse autoriser votre attitude de doute blessant.

— Tant mieux, le souhaite avoir tort. Au fait, oui, je vais partir, j'irai là-bas... Jugez sur place, ajouta-t-il mentalement, lequel est la plus fausse des deux.

— Quand partez-vous ? que je puisse l'écrire, ma pauvre Jeanne se inquiète.

— Non, ne prévenez pas, je préfère arriver en surprise. Bonsoir, monsieur.

Il s'éloigna sur ces mots et Anstetter s'empressa d'entrer dans un café et de demander de quoi écrire.

— Ma chère Jeanne, veille au grain ; ton pigeon part, monté sur ses ergots, il y a de l'orage en l'air, j'ignore pourquoi et crains quelque indiscretion, quelque connaissance des choses que personne ne dit et qui sont, selon l'expression vulgaire, "dans l'air". Sois habile. Il faut nous rattraper à tout prix et ne pas voir rater à la file tous nos projets. Surtout, aussitôt lues, brûle toutes mes lettres.

— "CYRILLE."

XLI

Les dames Anstetter avaient oublié maintenant l'incident du petit garçon enlevé et repéré. Toutes à la joie de se laisser vivre au sein du luxe sur cette jolies "côte d'émeraude", elles se croyaient sœurs d'elles et de l'avenir.

Jeanne allait au Casino, visitait les environs dans grandes voitures de courses où s'entassaient ses amis, la plupart artistes des théâtres de Saint-Malo et de Dinard, et beaucoup d'autres éléments masculins attirés par sa beauté.

Bref, elle était loin de mener une existence de repos, s'en donnant à cœur-joie, disait-elle à sa mère, parce que les vacances finiraient quand arriverait le "pigeon", il faudrait alors travailler ferme et gagner le prix. Le prix, c'était le mari.

Une chose, cependant, gênait ces dames : elles n'osaient pas trop recevoir à la villa, parce qu'il faudrait enlever tout à coup ensuite, quand le propriétaire serait là, et que les amis trouveraient cette subite retraite étrange.

Il était censé que Jeanne, souffrante, venait chercher le repos et à peine s'arrêtaient-elles de courir quelques heures le matin, encore souvent demandait-elle à Yane de la mener à la pêche. Yane refusait tant qu'elle le pouvait, parce qu'elle pensait comme son père : la demoiselle, décidément, ne lui revenait guère ; mais l'autre insistait, enjouée, aimable, gaie, et la jeune fille finissait encore par accepter, n'ayant dédaigné ostensiblement aux amies de Max.

Un soir, Jeanne revenait de Dinard par la grève. Elle était entourée d'un groupe et tous chantaient en chœur à pleine voix. Jeanne, une main sur l'épaule de Delcay, s'appuyait familièrement et lui, de temps à autre, passait son bras autour de la taille de la jeune fille pour l'aider à escalader les rochers.

— Ce doit être son amoureux, ce garçon, se dit la Bretonne ; tant mieux qu'elle en ait un, parce que Max, qui va venir, ne pensera pas à elle. Elle est jolie, très jolie, je crois, et puis rieuse, enjouée, on dirait que c'est elle qui mène le bataillon des baigneurs.

Yane faisait ses réflexions du haut de la falaise, tandis que les couples passaient en bas ; des bouts de phrases venaient à elle. Entre deux éclats, elle percevait ces mots :

— Alors, belle princesse, c'est l'an prochain qu'on pend la crématoire ?

— Bien sûr. Je vous invite tous à un gigantesque souper, une bouillabaisse de Gargantua, mes amis.

— Savoir si ça plaira au prince ?

— On l'enverra coucher, si ça ne lui plaît pas, s'il ne veut pas rigoler ; mais je le formerai, soyez sans crainte à ce sujet, mon bon, j'ai un tempérament de dompteur. Allons, hop, Max, saute pour Jeanne.

(à suivre)

NOUVELLES BELGES

L'OCCUPATION ALLEMANDE

Selon "l'Echo belge", la ville de Bruxelles s'est jusqu'ici refusée à payer l'amende de cinq cent mille francs qui avait été imposée à la ville pour le meurtre du dénonciateur de Miss Cavell, attendu que ni une loi, ni une convention ne justifie l'action des autorités allemandes.

Le correspondant particulier, en Belgique du "België Dagblad", de la Haye annonce que très prochainement les Allemands vont saisir les machines, les caractères, en un mot, tout le matériel des imprimeries belges.

Ce nouvel attentat, dit le correspondant, est à l'étude et aurait été approuvé par le bureau de presse allemand établi à Bruxelles.

Les Allemands en veulent surtout aux directeurs et propriétaires de journaux qui depuis l'arrivée des Allemands à Liège, à Bruxelles, à Anvers et ailleurs, refusent de publier leurs journaux, parce qu'ils ne veulent pas se soumettre à la censure de l'ennemi.

Depuis les débuts de l'occupation, l'autorité allemande a insisté à plusieurs reprises auprès des directeurs de journaux belges pour qu'ils fassent réparer leurs journaux. On sait qu'à part deux ou trois exceptions, à Namur et à Gand, les journaux qui se publient actuellement en Belgique sont nouveaux et entièrement fondés pour les circonstances, sous contrôle allemand.

À la suite de ces instances, certains journaux anciens eurent l'intention de reprendre leur publication, mais finalement ils s'y sont refusés. Depuis quelques semaines, l'autorité allemande est revenue à la charge. Mais aucun grand journal n'a accepté de réparer.

Le plomb recueilli dans les imprimeries belges servira à couler des balles, le cuivre à fabriquer des grenades et les machines constitueront le "petit bénéfice" de la guerre.

Les Allemands espèrent aussi que, de cette façon, ils mettront la main sur l'imprimerie de la "Libre Belgique".

Les Allemands ont tenté à la frontière un habitant de Bar-le-Duc, qui s'était approché du barrage de fil de fer barbelés pour parler à sa fille, qui habitait Zondergeen. L'homme fut atteint d'une balle au flanc et relevé par les soldats hollandais qui le transportèrent à l'hôpital de la Croix-Rouge de Tilbourg. La victime y a succombé.

On annonce d'Amsterdam que des socialistes ayant été en relations en Hollande avec des socialistes belges réfugiés ont été arrêtés par les autorités allemandes à leur retour en Belgique.

Les gouvernements militaires des provinces belges entament de nouvelles actions, depuis le mois de décembre, contre les parents des jeunes gens qui ont franchi la frontière. Dans plusieurs communes du Brabant et du Limbourg, des poursuites ont été engagées contre les parents incriminés.

À Hamont, vingt-sept personnes ont été arrêtées sous prétexte qu'elles ont fait passer des lettres en Hollande.

Le gouverneur militaire du Limbourg a fait annoncer que le tribunal de guerre avait prononcé plusieurs sévères condamnations contre des personnes accusées d'avoir prêté leur concours à des Belges en âge de servir pour passer la frontière et rejoindre l'armée du roi Albert. M. Jean Schepers a été condamné à 15 ans de prison ; M. B. Ceehen, d'Oprore, à deux ans de prison, et M. J. Vanden, à quatre mois de prison.

Le curé d'Yver, de Senefelt a été arrêté pour avoir fait parvenir à des soldats de sa paroisse des lettres de leurs parents.

Le "Telegraaf" apprend qu'une rixe a eu lieu à Gand entre des soldats allemands et leurs officiers. Des officiers ont été blessés. Le correspondant ajoute que le 20 du courant, sept soldats allemands ont été amenés du front à Gand, les mains aux mains à la suite d'insubordination.

Les marchands de pommes de terre ont essayé de se soustraire à l'arrêté de l'autorité allemande fixant les prix maxima et prescrivant de dresser un bordereau relatif aux quantités en leur possession.

Le tribunal militaire a sévi contre les marchands, qui viennent d'être condamnés à des peines d'emprisonnement variant de deux semaines à neuf mois et à une amende de 1,000 à 2,000 marks.

LA VIE A ANVERS

Plus de 40,000 indigents doivent être secourus par les autorités. Les hommes mènent touchant à fr. 60 par semaine, les femmes, 2 francs et les enfants 50 centimes. Les célibataires reçoivent une allocation de 2 francs par semaine. On se plaint vivement de l'insuffisance de ces allocations, mais la mauvaise situation financière de la ville ne permet pas de faire plus. Dans certains quartiers de la ville, des comités ont été formés qui distribuent des vivres et des effets.

Les Allemands eux-mêmes sont désireux de secourir la population ouvrière d'Anvers, dont ils redoutent la colère. Récemment ils ont dû renforcer la garnison pour empêcher les

misérables de manifester trop vivement leur ressentiment à l'égard de certaines personnes qu'ils rendent responsables de la situation pénible dans laquelle ils se trouvent.

MOUVEMENTS DE TROUPES EN FLANDRE

On nous signale des mouvements de troupes assez importants en Flandre occidentale : 20,000 Allemands se trouvent à l'heure actuelle à Courtrai ; le collège épiscopal, l'école moyenne de l'Etat ainsi que tous les édifices publics ont été mis à la disposition de l'autorité militaire ; 10,000 soldats logent chez les habitants.

La ville doit pourvoir à l'entretien de ces troupes. D'après notre correspondant, ces troupes reviennent du front et paraissent très fatiguées. A Menin, il y a 2,000 soldats allemands ; à Wervelinghe 800, à Bisseghem 800, à Gheluveld 900, à Warneton 1,200, à Lauwe 1,000. Tous les bâtiments publics sont complètement occupés.

Depuis quelques jours aussi la garnison de Roulers a été notablement renforcée. On signale en outre une circulation très intense sur les lignes de chemins de fer. Des trains militaires circulent constamment entre Bruges, Courtrai et Gand-Harrewa. Les gares de Lichtervelde et de Cortemarck, qui forment des nœuds très importants, ont été bombardées à plusieurs reprises par les aviateurs alliés, mais les points principaux n'ont pas été touchés et la circulation n'a pas été interrompue. Dans la région de Bruges, on ne voit plus guère de soldats allemands, par contre il y en a beaucoup aux environs de Thourout. A Thourout même il y en a 4,000 ; à Cortemarck 2,000, à Lichtervelde 3,000, à Hazelebeke 1,000, à Hoogbeke 2,500, à Staden 2,500.

L'UNIVERSITE DE GAND

On sait que le gouverneur von Bissing a annoncé la transformation de l'université française de Gand en université de concilier à l'Allemagne l'élément flamand de la population, de soulever contre ce dernier l'élément franco-wallon et de mieux régner d'autorité sur une Belgique désemparée.

Or, ce calcul a été usé et déjoué par le patriotisme des Flamands. Il ne s'est trouvé encore aucun savant flamand pour accepter de professer dans l'université "flamandisée" par l'ennemi. Von Bissing s'adresse maintenant à des professeurs hollandais. Jusqu'ici ceux-ci refusent d'aller remplacer dans les chaires de Gand les patriotes belges. Et si l'un d'eux finissait par accepter, le professeur deviendrait des barbaquades, car aucun étudiant flamand ne se fera inscrire au cours.

UNE RUINE COMPLETE

Provenant des suites d'une pneumonie suivie d'une diphtérie.

Il arrive souvent que les suites d'une maladie sont plus graves que la maladie elle-même. Tel fut le cas pour madame James B. Moir, de Muttana, Saskatchewan. Elle mourut à l'âge de 32 ans, après avoir souffert pendant plusieurs années, alors que nous ne mentionnons dans la Nouvelle-Écosse, de la grippe, d'une grave attaque de pneumonie. Je m'étais suffisamment retenu pour circuler dans la maison, mais pas assez pour sortir, quand je fus atteinte de la diphtérie. Vu mon état de faiblesse, cette maladie eut un terrible effet sur moi et mes amis et voisins ne croyaient pas que j'en survivrais.

J'ai cependant passé à travers, mais j'étais devenue une autre personne. Les muscles de mon corps étaient paralysés. À tel point que si je prenais même une petite gorgée d'eau, cette eau revenait par les narines, à moins de tenir celles-ci fermées. Ma voix ne pouvait presque pas être entendue, et mes yeux avaient été si sérieusement affectés que je craignais perdre la vue. Je ne pouvais marcher qu'avec l'aide, et il semblait que j'allais devenir une invalide incurable. J'ai pris un grand nombre de remèdes, mais inutilement. Alors un voisin me suggéra les Pilules de Dr. Williams. J'ai commencé à en prendre, mais j'éprouvais les plus grandes difficultés à les avaler, à cause de l'état de ma gorge. Cependant, après une couple de boîtes, les choses trouvèrent plus faciles à avaler, et j'ai continué à en prendre. Les muscles de mon corps se remirent à fonctionner, et je me sentais mieux. Je ne sais pas combien j'en ai consommé de boîtes, mais j'ai continué à en faire usage jusqu'à ce que je fusse aussi bien que jamais. À la grande surprise de tous ceux qui me connaissent et qui croyaient que je ne guérirais pas. Depuis lors, j'ai à plusieurs reprises pris de ces pilules quand j'étais indisposée, et elles m'ont toujours fait grand bien.

Contre les suites des fièvres et toutes les maladies déprimantes, il n'y a pas de remède qui égale les Pilules de Dr. Williams. Elles enrichissent le sang, affermissent les nerfs, ramènent l'appétit, redonnent une santé et des forces complètes. En vente chez tous les marchands de remèdes ou envoyés par la poste à raison de 50c la boîte ou six boîtes pour \$2.50 par la Dr. Williams Medicine Co., Brockville, Ont.

VOTRE MÉDECIN

Vous Prescrit

le NOUVEAU SPECIFIQUE

des Maladies de Poitrine

LE SROP GAUVIN

pour le RUME

Composé d'Eucalyptol, Menthol, Chlorodyne, Bromoforme, Gomme d'Épinette, Cerisier Sauvage.

Il contient tous les médicaments éprouvés, prescrits par les meilleurs médecins, pour le traitement scientifique des Affections des Voies Respiratoires : Maux de Gorge, Enrouement, Toux, Rhume, Bronchite, Grippe, Coqueluche et toutes les Maladies des Bronches et des Pouxons.

EN VENTE PARTOUT : 25c LA BOUTEILLE

J. A. E. GAUVIN, Pharmacien-Chimiste, 850 rue Ste-Catherine Est, MONTREAL, Canada

GAZETTE DES TRIBUNAUX

LES STATUTS

Tableau des changements.

Les lois de chaque session sont de plus en plus nombreuses. Les lois de l'Assemblée législative de l'Ontario complètes par un tableau (en colonnes) des lois diverses modifiées par l'alluvion des différents chapitres d'une même session.

Demande a été faite au Procureur général de Québec de rendre ce service dans les lois de 1916. Nous espérons qu'il va acquiescer à ce vœu des carrières légales.

Improvements évités par la loi : En outre de (autre)...

Il appartient au (il appartient au) Patentes (brevets d'invention) Vente par encan (vente à l'encan) Barbaquades : centes, transcriptions, informalités.

Solécismes : les affidavits avec un s, et les item sans s.

Le français et la "Gazette officielle"

1. Qualités au-dessus ou au-dessous de la signature :

Les chefs de services publics de Québec, par exemple, celui du contentieux signent à la française, leur nom au-dessus de leur qualité officielle. Pourquoi n'en feraient-ils pas tous cet intéressant exemple à tous les maires et secrétaires de nos municipalités dans les avis publiés dans l'"Officiel du Québec" ? Rien n'empêche de laisser les avis de langages anglaise avec les noms au-dessous de leur qualité.

L. P. Geoffrion, Clerk of the Crown, etc.

Le français à Québec.

1. Député-protonotaire, député-greffier, député-régistrateur, etc. L'Assemblée législative, dans son récent Règlement a traduit "deputy" par "adjoint" et "clerk" par "secrétaire adjoint". Le Code criminel parle d'adjoint du shérif. La loi canadienne d'interprétation mentionne l'adjoint ou le substitut.

Le recrutement à St-Hyacinthe

Le Lt.-Col. DesRosières, les majors Asselin et DesSerres tiendront une assemblée jeudi.

(Spécial au "Canada")

St-Hyacinthe, 22. — Le lieutenant DesRosières, les majors Asselin et DesSerres, ainsi que plusieurs officiers supérieurs du 162ème tiendront une grande assemblée dans notre ville, jeudi soir, à huit heures. Parmi les orateurs qui adresseront la parole, nous aurons le lieutenant-colonel DesRosières, les majors Asselin et DesSerres, le capitaine Denis, le lieutenant Malhotre, le colonel Beaudregard, M. J. D. Bonnard, M.P.P., et plusieurs autres.

Cette assemblée est organisée dans le but de stimuler l'entraînement dans le district de St-Hyacinthe et les environs. Il n'y a pas de doute que le bataillon DesRosières-Asselin, puisse trouver un grand nombre de jeunes soldats dans cette région, car c'est là que se trouvent les premiers défenseurs de la liberté canadienne.

C'est aussi là, nous le croyons, qu'on trouvera des défenseurs de la Belgique martyre et de la France opprimée.

Mauvais soldat

Plusieurs accusations pèsent sur lui.

Antonio Chapeau, un jeune soldat, a comparu, hier matin, pour enquête devant le juge Lafontaine, sous l'accusation d'avoir volé le cheval de M. Anatole Gascon, cultivateur de Saint-François de Sales. Le vol aurait eu lieu jeudi dernier au soir, et le lendemain, Chapeau était arrêté en état d'ivresse par le constable Victor Julien, du poste No 4, alors qu'il passait en voiture rue Sainte-Catherine.

Une heure plus tard, on l'apparait au poste que le cheval que le prévenu conduisait était celui de M. Gascon. Quelques témoins ont été entendus, pour le prévenir à été remis au 29 du courant, pour examen volontaire.

Chapeau a été aussi accusé de parjure, parce qu'après s'être enrôlé dans le 41ème bataillon, il aurait pris du service dans le 162ème bataillon, après avoir juré qu'il n'avait jamais fait partie d'aucun corps militaire.

C'est le lieutenant Raymond qui a porté cette plainte contre le prévenu. En attendant qu'il soit jugé sur ces deux causes, Chapeau a dû abandonner l'uniforme du guerrier pour revêtir la casaque du prisonnier. Samedi dernier, il a été condamné à la gèle par le recorder, parce qu'il était ivre lors de son arrestation.

L'UNION FRANCO-ANGLAISE

Le comité interparlementaire a commencé ses sessions aujourd'hui. — Pas de paix ni de compromis.

Paris, 22. — Le Comité parlementaire Anglo-Français commença de siéger, aujourd'hui. Le vicomte Bryce, chef de la section anglaise, adressa au milieu des applaudissements un discours où il déclara que la guerre n'était pas une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estimez, Monsieur le Curé, que le bien se fait sans bruit, et vous nous en voudriez de mentionner ici vos titres à l'affection et à la reconnaissance de toutes vos ouailles.

Non, ne mentionnez rien, Monsieur le Curé, passez sous silence, la prédication constante que vous avez toujours portée à l'œuvre de l'éducation, ni vous taire la vive gratitude que vos bontés suscitent en nos Ames. L'étranger qui passait à Louiseville, s'étonnait parfois que notre cité possédât des écoles superbes tandis que l'église, qui lui trouvait trappe de vieilles demeures, toujours carées au milieu de ses morts attendant indéfiniment une restauration qui ne venait pas. C'est que le Pasteur sonne d'abord aux temples vivants du Christ, aux Ames. "Je veux, vous êtes-vous dit, Monsieur le Curé, une jeunesse instruite et vertueuse" et en face du couvent qui abritait déjà les jeunes filles de la paroisse vous avez élevé de magnifiques collèges, etc., etc. Je ne salue pas le drapeau de la lutte. Après pour la vie serait une page infamante et glorieuse de ses vingt-cinq années d'apostolat dans la belle paroisse de Louiseville. Mais vous estime

Kingston, Canada. Catastrophozone

1990